

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

Après 9 semaines d'éclatant succès
du **MARIVAUX**



FERNAND GRAVEY

et

ELVIRE POPESCO

dans

Le Paradis Perdu

Un film d'ABEL GANCE

avec

ALERME

avec

Monique Rolland et Le Vigan - Pizani - Ann Byron
Les blue bell Girls et Gérard Landry

avec

MICHELINE PRESLE

Scénario de JOSEPH THAN

Dialogues de Steve Passeur

...poursuit son heureuse carrière, et vous
annonce la certitude de grosses recettes!



DISTRIBUTION.
le CONSORTIUM du FILM
3 RUE CLEMENT MAROT - 8^e
Bal 07-80+

Le Juif Süss

DÈS LE PREMIER JOUR
A REFUSÉ DU MONDE

AU
COLISÉE



UN FILM VEIT HARLAN DE LA TERRA

avec

Ferdinand MARIAN, Kristina SÖDERBAUM, Heinrich GEORGE
Werner KRAUSS et Eugen KLÖPFER

Mise en scène : Veit HARLAN

Production TERRA

LE NUMÉRO :
8 Fr.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
BI-MENSUEL



N° 10

1^{er} MARS 1941

LES EXCLUSIVITÉS



Au **COLISÉE**

3^e semaine de succès
du film Veit HARLAN de la TERRA
LE JUIF SUSS

avec
Ferdinand Marian
Kristina Söderbaum
Heinrich George, Werner Krauss

et
Eugen Klöpfer

Mise en scène : Veit HARLAN
Production TERRA

Au **PARAMOUNT**

3^e semaine de l'émouvant film
UNE MÈRE

avec
Käthe Dorsch, Paul Hörbiger
Un film de Gustav UCICKY
de la WIEN-FILM et la U.F.A.

Au **FRANÇAIS**

Magda Schneider
dans

JEUNES FILLES D'AUJOURD'HUI

Mise en scène : J. LAMPRECHT
Un film U.F.A.

Au **LORD BYRON**

Ilse Werner et Johannes Riemann
dans

ÉVEIL

Mise en scène : Josef v. BAKY
Un film U.F.A.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

29, Rue Marsoulan, PARIS (12^e)

Tél. : DIDerot 85-35 (3 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : LACIFRAL Paris

Compte chèques postaux n° 702-66, Paris.

Registre du Commerce, Seine n° 291-139.

ABONNEMENTS :

France et Colonies : Un an 125 fr. — Union Postale : 200 fr. — Autres Pays : 250 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE
COMMUNIQUE DU COMITÉ D'ORGANISATION
DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE :
Décision du C.O.I.C. visant à assurer l'application
en Zone non occupée des dispositions de la Loi
du 26 octobre 1940 5

**COMMUNIQUE DES GROUPEMENTS
D'EXECUTION :**

Groupement des Distributeurs de Films :
Cartes professionnelles. — Tirage de copies. — Li-
vraison des programmes 6

Groupement des Directeurs et Propriétaires
de Théâtres Cinématographiques :
Cartes professionnelles. — Attractions dans les Ci-
némas. — Commission Paritaire. — Assurance
des films en location 6

60 Nouvelles Salles autorisées en Zone occupée .. 7

33 Exploitants de Format réduit autorisés 8

PARTIE NON OFFICIELLE INFORMATIONS

Le Cinéma en Belgique 9

Nomination d'Administrateurs provisoires 9

Premières de *L'Enfer des Anges* et de *La Nuit de
Décembre* 10

Remise des Coupes de la Biennale de Venise 1940. 10

La Reprise de la Production : 2 films commencés. 11

Heinrich George à Paris 12

Prescriptions des Autorités Occupantes concernant
la Défense Passive 19

Tribune libre : Compétence des Sections prudhom-
males 19

NOUVELLES DE L'EXPLOITATION :

Paris. — Bordeaux. — Lunéville. — Nancy. — 20

Saines. — Toul 20

M^{re} Rodriguez : Tableau schématique pour les Dé-
clarations en 1941 22

REVUE DES NOUVEAUX FILMS 24

5 Millions en quête d'Hé-
ritier. Pèlerins de la Mecque.
Première. Toute une Vie.
Eveil. Jeunes Filles d'aujour-
d'hui. Trois Argentins à Mont-
martre.
Le Juif Süss.

PETITES ANNONCES 26

LA VIE DES SOCIÉTÉS 26

PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS 26

TOBIS-FILMS

a l'honneur
de vous informer
de l'organisation
définitive
de ses Agences
en zone non occupée :

AGENCE DE MARSEILLE

Directeur : M. Louis GARDELLE

43, Rue Sénac

Tél. : Garibaldi 71-89

AGENCE DE LYON

Directeur : M. Pierre VALADIER

75, Cours Vitton

Tél. : Lalande 44-06

AGENCE DE TOULOUSE

Directeur : M. Roger MARTIN

12, Rue St-Antoine-du-T.

Tél. : 231-70

3 GRANDS FILMS TRIOMPHENT ACTUELLEMENT A PARIS

Au **HELDER**

BATTEMENT DE CŒUR

Au **MADELEINE**

L'ENFER DES ANGÈS

Au **PARIS**

NUIT DE DÉCEMBRE

CE SONT

3

FILMS



SOCIETES EN ACTIVITE



ALLIANCE CINEMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE
16, rue de Bassano - PARIS
Elys. 34-70 (4 lignes groupées)
Inter-Elysées 34.

VEDIS FILMS
Léon CARRÉ, Directeur
37, Avenue George V
Paris
Elysées 94-03

COMPTOIR FRANÇAIS DU FILM DOCUMENTAIRE
Directeur : Robert de NESLE
79, Champs-Élysées
PARIS (8°)
ELYSÉES 42-35

SOCIÉTÉ SIRIUS
40, rue François-I^{er}
ÉLYSÉES : 66-44, 45, 46, 47
Ad. télégr. : CINERIUS

ECLAIR JOURNAL
9, rue Lincoln, PARIS-8°
BALZAC 58-95
Ad. Télégr. : Actua-Ciné

STÉ IVOLGA
16 bis, rue Lauriston, Paris (16°)
PASSY 52-86
TOUT pour le MAQUILLAGE
Films - Théâtre - Ville



Radio-Cinéma
79, Boul. Haussmann
Anjou 84-60
FILMS, STUDIOS, MATÉRIEL

Compagnie Commerciale Française Cinématographique
95, CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS (8°) BALZAC 09-70

CONSORTIUM DU FILM
3, rue Clément-Marot, Paris (8°)
BALZAC 07-80 (lignes groupées)

C.P.L.F.
49, avenue de Villiers
PARIS
WAGRAM 13-76

LESTILM V
14 bis, avenue Rachel - PARIS (18°)
MARcadet 70-96 - 97

Western Electric
INSTALLATION SONORE ET DE PROJECTION
SERVICE D'ENTRETIEN
S^{te} de Matériel Acoustique Inc.
120, Champs-Élysées, PARIS
Tél. : BALZAC 38-65 (3 lignes groupées)



U.F.P.C.
27, rue Dumont-d'Urville
PARIS (16°)
KLÉBER 93-86

CINELDÉ
Louis DUCHEMIN
1 bis, Rue Gounod
PARIS (17°)
Téléphone : WAGram 47-30

Les Editions EMILE CAPELIER
27, rue de Turin
PARIS (9°)
EUROPE 49-40

ALBERT LAURIN FILMS
61, rue de Chabrol, PARIS
PROvence 07-05

COMPTOIR FRANÇAIS DE DISTRIBUTION DE FILMS
Frankfilm
49, Rue Galilée - PARIS
KLEber 98-90

laboratoires Studios Cameras
ÉCLAIR
Epinay-sur-Seine et
12, rue Gaillon, Paris



U.F.P.C.
UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE
76, rue de Prony Tel. : WAG. 68-50

U.F.P.C.
ÉLYSÉES 75-12

LES FILMS DE KOSTER
20, Bd. Poissonnière
PARIS
PROvence 27-47
Les meilleurs programmes COMPLETS

CINEMA de FRANCE
120, Champs-Élysées
PARIS (8°)
BALZAC 34-03

RELATIONS D'ART
R.A.F.
CINEMATOGRAPHIQUE
DISTRIBUTION
49, Rue Galilée - PARIS
KLEber 98-90

laboratoires Studios Cameras
ÉCLAIR
Epinay-sur-Seine et
12, rue Gaillon, Paris



TOBIS
12, rue de Lubeck
PARIS (16°)
KLÉBER 92-01

TOBIS
1, Rue de Berri
PARIS
ÉLYSÉES 81-59

CFDF
178, faubourg St-Honoré
PARIS (8°)
ELYSÉES 27-03

DISTRIBUTION PARISIENNE DE FILMS
65, rue Galilée - PARIS (8°)
Élysées 50-82

LES FILMS Marcel Pagnol
13, rue Fortuny, 13
PARIS
Télph. : Carnot 01-07

ATLANTIC FILMS
36, avenue Hoche
PARIS (8°)
CARnot 74-64, 36-30

AMBASSADEUR DU THÉÂTRE ALLEMAND
Heinrich GEORGE présente
à Paris le "Schiller Theater"



Heinrich George
directeur
du Schillertheater
est arrivé à Paris

Heinrich George vient d'arriver à Paris
Heinrich George, l'animateur de la troupe du Schillertheater, que la Comédie-Française a accueillie ces jours-ci, est l'un des grands maîtres du théâtre classique allemand. Précédemment, le Parisien Zeitung vient d'arriver hier soir à Paris. On se souvient que Heinrich George, quelques années plus tôt, avait été l'un des fondateurs de la Comédie-Française.

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
A DES PROJETS
« SI J'AI LE TEMPS, dit-il, J'AI VOIR LE TOMBEAU DE NAPOLEON, FOUILLER LES BOITES DES BOUQUINISTES DES QUAI ET REGARDER LES PECHEURS A L'ANCRE »

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
A DES PROJETS
« SI J'AI LE TEMPS, dit-il, J'AI VOIR LE TOMBEAU DE NAPOLEON, FOUILLER LES BOITES DES BOUQUINISTES DES QUAI ET REGARDER LES PECHEURS A L'ANCRE »

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
A DES PROJETS
« SI J'AI LE TEMPS, dit-il, J'AI VOIR LE TOMBEAU DE NAPOLEON, FOUILLER LES BOITES DES BOUQUINISTES DES QUAI ET REGARDER LES PECHEURS A L'ANCRE »

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
A DES PROJETS
« SI J'AI LE TEMPS, dit-il, J'AI VOIR LE TOMBEAU DE NAPOLEON, FOUILLER LES BOITES DES BOUQUINISTES DES QUAI ET REGARDER LES PECHEURS A L'ANCRE »

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
A DES PROJETS
« SI J'AI LE TEMPS, dit-il, J'AI VOIR LE TOMBEAU DE NAPOLEON, FOUILLER LES BOITES DES BOUQUINISTES DES QUAI ET REGARDER LES PECHEURS A L'ANCRE »

HEINRICH GEORGE
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris



Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

HEINRICH GEORGE nous dit :
"Je vais jouer pour la première fois devant le public parisien mais c'est la troisième fois que je viens à Paris"



Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

Heinrich George
le Mounet-Sully allemand
qui va se produire aux Français
est l'hôte de Paris

HEINRICH GEORGE

Triomphe dans 3 films

ACE



Le Maître de Poste



Le Juif Suss



Une Cause SENSATIONNELLE

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

29, RUE MARSOULAN, PARIS (12^e) — DID. 85-35

N^o 10 1^{er} MARS 1941 8 Fr.

PARTIE OFFICIELLE

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DU
COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMA-
TOGRAPHIQUE ET DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

DÉCISION DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Visant à assurer l'application, dans la zone non occupée, des dispositions de la Loi du 26 Octobre 1940, portant réorganisation de l'industrie cinématographique

Les membres de la Commission Consultative (Section des Distributeurs et Section des Exploitants) ayant été entendus à la date du 19 février et le Commissaire du Gouvernement ayant donné son accord à la date du 21 février, le Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, conformément aux articles 5 et 10 de la loi du 26 octobre 1940 habilitant le Comité à déterminer les conditions d'application des mesures prévues par cette loi.

Décide :

Art. 1^{er}. — A partir du 1^{er} mars 1941, tous les contrats ou accords nouveaux passés entre les Distributeurs et Exploitants de salles doivent se conformer aux règles posées par les titres II et III de la loi du 26 octobre 1940, telles qu'elles sont précisées par les articles 2 et 3 ci-dessous.

Art. 2. — A partir du 2 avril 1941, et nonobstant toutes conditions contraires, les contrats ou accords passés entre les Distributeurs et les Exploitants de Salles avant la

présente décision ne pourront être exécutés que si le prix de location est fixé à un pourcentage portant sur les recettes nettes globales réalisées par l'ensemble des spectacles dont le film constitue un des éléments et ce, pour tous les films d'un métrage supérieur à 600 mètres.

Toutefois, les contrats ou accords qui prévoient le régime du forfait sont maintenus jusqu'au 27 août 1941 pour les exploitants de cinéma en format réduit.

Art. 3. — A partir du 2 avril 1941, le métrage des programmes cinématographiques (actualités non comprises) ne pourra excéder 4.300 mètres. Il ne pourra être projeté au cours d'une même séance, qu'un seul film d'un métrage supérieur à 1.800 mètres.

Après le 27 août 1941, le métrage total des programmes ne devra pas dépasser 3.800 mètres, sauf autorisation donnée par le Directeur Responsable à titre exceptionnel, sur avis du Chef de Groupement des Distributeurs. En aucun cas, il ne pourra être pro-

jeté au cours d'une même séance, plus d'un film d'un métrage supérieur à 1.300 mètres.

Art. 4. — Lorsqu'il aura été impossible aux parties de s'entendre pour la transformation du forfait en pourcentage, des Commissions de Conciliation et d'Arbitrage composées de trois Distributeurs et de trois Exploitants, assistés du Chef de Centre et siégeant l'une à Lyon, pour la région de Lyon, et l'autre à Marseille, pour les régions de Marseille et de Toulouse, statueront sur les litiges, conformément aux directives générales qui leur seront données par le Directeur Responsable.

Art. 5. — Ces mêmes Commissions examineront les litiges qui pourront s'élever sur la réduction du nombre et le choix des films faisant l'objet des contrats ou accords à réviser.

Art. 6. — Toute infraction aux dispositions de la présente décision sera passible des sanctions prévues à l'article 11 de la loi du 26 octobre 1940.

LE VOYAGE DE MM. PLOQUIN ET DE CARMOY EN ZONE NON OCCUPÉE

M. PLOQUIN, Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, et M. de CARMOY, Chef du Service d'Etat, ont tenu à prendre un contact étroit avec les milieux cinématographiques de la zone non occupée, au cours d'un voyage qu'ils viennent de faire et dont les principales étapes ont été Nice, Marseille, Lyon, Vichy.

Au cours des réunions qui ont eu lieu, il a été possible aux responsables du Cinéma français, d'exposer aux intéressés les réformes en cours, dont l'objet essentiel est l'assainissement définitif de la corporation.

A l'inverse, Distributeurs et Exploitants ont pu présenter en toute liberté leurs objections à l'application immédiate en zone non occupée de la loi du 26 octobre 1940.

Grâce aux réunions de Lyon et de Marseille, c'est en parfaite connaissance de cause et compte tenu de tous les éléments du problème que le Directeur Responsable a pu prendre la décision fixant la date d'ap-

plication, en zone non occupée, du statut du Cinéma, et déterminant un certain nombre de mesures transitoires que nous publions dans ce même numéro.

Ce n'est pas ce seul problème de l'application du statut que MM. PLOQUIN et de CARMOY ont traité pendant leur voyage; ils se sont efforcés de résoudre le problème de la réorganisation des Studios de Nice, afin que la production en zone non occupée puisse trouver toutes les conditions matérielles nécessaires à sa reprise.

Enfin, des mesures ont été prises de façon à permettre la mise en train des autorisations de fonctionner et de la Carte d'Identité professionnelle assurant l'élimination des éléments douteux du Cinéma, dans le courant du mois d'avril, et l'application du décret sur le contrôle des recettes, dès le premier mai.

Afin de laisser une armature solide à l'œuvre ainsi accomplie, M. PLOQUIN a nommé M. NICOLAS (provisoirement : Hôtel de Pa-

ris, rue Desbrets à Vichy), délégué du Secrétariat général du Comité d'Organisation, en zone non occupée; M. LETOCH, Chef de Centre à Lyon où il sera assisté de M. AUBIER, qui y assure déjà le Service du Contrôle des recettes et de la Statistique; et M. COSTA DE BEAUREGARD, Chef de Centre à Marseille qui sera assisté par M. DOMINIQUE.

M. COSTA DE BEAUREGARD est également chargé de mission par le C.O.I.C. auprès des studios de Nice pour veiller à leur réorganisation.

Des dispositions ont été prises pour instituer très prochainement la création d'un Centre du Comité à Alger pour l'Afrique du Nord.

En définitive, s'il a été plus rapide qu'ils ne l'auraient désiré, le voyage de MM. PLOQUIN et de CARMOY a porté des fruits utiles. Il sera suivi, d'ailleurs, de nombreux autres voyages, afin que soit assurée et maintenue l'unité du Cinéma français.

AVIS AUX PRODUCTEURS DE FILMS

DEMANDES D'AUTORISATION

Les Producteurs de Films, qui désiraient reprendre leur activité et obtenir l'ouverture de leur entreprise, sont priés de vouloir bien retirer, au siège du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, les formulaires nécessaires à la rédaction de leurs demandes.

Seules les personnes ou sociétés, ayant effectivement produit au moins deux films de long métrage ou cinq films de court mé-

trage, auront le droit de constituer un dossier.

La délivrance des formulaires et l'étude des dossiers ne créent aucun titre à l'obtention de la carte professionnelle, délivrée indépendamment de l'autorisation d'ouverture.

CONVOCATION

Tous les Producteurs français, ayant produit au cours des cinq années qui ont précédé le 2 septembre 1939, deux films de long

métrage ou cinq films de court métrage, sont invités par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, à assister à une réunion qui aura lieu le mardi 4 mars à 16 heures, 92, av. des Champs-Élysées.

ORDRE DU JOUR

- Reprise de la production.
- Projets des producteurs.
- Aide qu'ils peuvent attendre du Comité d'Organisation.

COMMUNIQUÉS DES GROUPEMENTS D'EXECUTION

Groupement des Distributeurs de Films

CARTES PROFESSIONNELLES

Contrairement à ce qui a été annoncé par erreur dans le précédent numéro du *Film*, les demandes d'autorisation d'ouverture de maisons de distribution et les demandes de cartes professionnelles doivent être adressées au *Groupement des Distributeurs*, 78, Champs-Élysées, Paris (8^e).

CONFIRMATION
DES INSTRUCTIONS ANTERIEURES
DES DISTRIBUTEURS DE FILMS

Il est formellement interdit de délivrer un programme ou un film-annonce à tout Directeur ou employé qui se présente dans vos bureaux pour chercher ses films, sans être en possession de sa carte régulière d'autorisation d'ouverture.

Vous ne devez livrer aucun programme et film-annonce que sur présentation de cette carte.

En cas de non exécution de cet ordre, les sanctions précédemment prévues sont toujours en vigueur.

En ce qui concerne les programmes de

province et banlieue, expédiés par transport rapide ou colis express, il vous sera communiqué chaque mois, mise à jour par la Propaganda-Staffel, la liste des directeurs dont l'autorisation aurait été retirée ou refusée.

Pour vous faciliter votre contrôle, le numéro de la carte doit toujours figurer sur le bon de commande et être inscrit ensuite au dossier du client.

Paris, le 22 février 1941.
Le Chef du Groupement.

DEMANDE DE TIRAGE DE COPIES

Il est rappelé qu'à partir du 22 février 1941, toute demande de tirage de copies positives, devra, comme précédemment, être établie en trois exemplaires (un seul film par état) et déposée au C.O.I.C., 92, avenue des Champs-Élysées.

En possession de votre autorisation régulière de tirage, vous communiquez ce bon au laboratoire, qui doit l'exécuter dans son intégralité. Le laboratoire ne doit en aucun cas tirer un nombre de copies inférieur à celui indiqué sur le bon.

Groupement des Propriétaires
et Directeurs de Théâtres CinématographiquesAVIS IMPORTANT CONCERNANT
LES CARTES D'IDENTITE
PROFESSIONNELLES

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique communique :

En vue de l'établissement de la Carte d'Identité professionnelle dans la région parisienne (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne), les professionnels des catégories suivantes de salariés de l'exploitation cinématographique : *Directeurs, Chefs de Postes, Chefs opérateurs, Opérateurs, Aides et Apprentis* actuellement en fonction ou en chômage, sont priés de se présenter aux GROUPEMENTS D'EXECUTION DU CINEMA, 78, avenue des Champs-Élysées, Paris (8^e), aux dates et heures ci-après.

1^o Les *Directeurs et Chefs de poste*, le matin de 9 h. 30 à 12 h. Les mardis et samedis de chaque semaine à dater du 25 février.

2^o Le *personnel de cabine*, aux mêmes heures, le lundi et jeudi, et de 14 h. 30 à 18 h. les lundi et mardi, jeudi et vendredi à dater du 24 février 1941.

Ils devront être munis des pièces suivantes :

- 1^o Extrait du casier judiciaire;
- 2^o Bulletin de naissance (Sur papier libre);
- 3^o Certificat de domicile légalisé;
- 4^o Certificats de travail des employeurs successifs;
- 5^o Deux photos d'identité.

Cette carte d'identité devant prochainement être obligatoire pour l'exercice de ces professions, les intéressés sont priés de faire toute diligence pour leur immatriculation.

En vue de réserver les droits des prisonniers de ces catégories de personnel, leurs familles sont priées de bien vouloir se faire connaître aux mêmes heures, dates et lieu.

Tous renseignements complémentaires seront fournis à la permanence où se feront ces inscriptions.

MISE EN GARDE

Les Directeurs et Propriétaires de salles d'exploitation sont mis en garde contre les graves conséquences que pourrait entraîner la délivrance de certificats de complaisance au personnel devant être pourvu de la carte d'identité professionnelle.

ERRATUM

N^o du Film du 15 février,
page 5, 3^e colonne.

Lire : « La carte d'opérateur ne pourra être délivrée qu'à partir de l'âge de 20 ans et après deux ans de fonctions d'aide, c'est-à-dire après 3 ans de pratique en cabine... »

LES OPERATEURS PROJECTIONNISTES
FONT DESORMAIS PARTIE
DE LA SECTION DES PROPRIETAIRES
ET DIRECTEURS DE THEATRES

Le personnel des cabines de l'exploitation quitte la section des « Techniciens d'Art » pour être affecté à la section « Propriétaires et Directeurs de Théâtres Cinématographiques ».

CORRESPONDANCE

La correspondance concernant tout le personnel de l'exploitation doit être adressée à la Section « PROPRIETAIRES ET DIRECTEURS DE THEATRES CINEMATographiques » avec la mention *Service social* sur l'enveloppe.

AVIS AUX EXPLOITANTS DE PROVINCE

Le Groupement d'Exécution des Propriétaires et Directeurs de Salles Cinématographiques communique :

Les Autorités d'Occupation nous ont fait savoir que les exploitants de province doivent obligatoirement faire renouveler leurs cartes d'autorisation dans les dix jours qui suivent leur arrivée à expiration, faute de quoi ils se verraient refuser la livraison de tout programme.

MANIFESTATION AU PASSAGE
DES ACTUALITES

Un disque est actuellement en cours d'édition, qui pourra être fourni aux Directeurs de salles dans un délai d'environ un mois, vers le 20 ou 25 mars, par le Groupement d'Exécution, Section EXPLOITANTS.

En attendant que ce disque soit mis à leur disposition, les Directeurs de chaque établissement doivent *obligatoirement*, au début de chaque projection d'actualités, annoncer soit au micro, soit sur scène, le texte suivant :

La Préfecture communique : A diverses reprises, des manifestations au passage des actualités ont provoqué des sanctions contre les cinémas où elles se sont produites, entraînant ainsi la fermeture provisoire des salles, avec, pour conséquence, le chômage du personnel.

La direction rappelle aux spectateurs qu'ils doivent s'abstenir de manifester, de quelque manière que ce soit, pendant la projection des actualités.

Des mesures très sévères seront prises contre tout spectateur dont l'attitude constituerait même un commencement de manifestation.

La direction de cet établissement compte sur son aimable clientèle pour comprendre la nécessité de garder tout son calme et de s'abstenir de tout geste ou de tout acte pouvant être interprété comme une manifestation ou comme un commencement de manifestation.

N.B. — La possession d'une bande-annonce passée avant les actualités ne dispense pas de faire l'annonce ci-dessus.

ATTRactions DANS LES SALLES
DE CINEMAS DE PARIS, BANLIEUE
ET PROVINCE

Peuvent obtenir les autorisations d'incorporation des artistes ou attractions diverses dans leur programme cinématographique, les établissements qui le faisaient déjà avant septembre 1939.

Toutefois, ils ne peuvent le faire qu'à la condition de fournir les pièces suivantes :

1^o Une demande d'autorisation adressée au COMITE D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINEMATographique, Groupements d'Exécution, Section : EXPLOITANTS DE SALLES, 78, av. des Champs-Élysées, Paris;

2^o Un récépissé de la Société des Auteurs se rapportant aux attractions passées avant septembre 1939;

3^o Une attestation des services compétents de la Préfecture spécifiant que la salle et la scène sont en règle pour ce genre de spectacle;

4^o Soumettre leur programme (musique et textes) à M. Antons, 1, rue Rougemont, Paris (9^e) qui le fera accepter par les Autorités d'Occupation.

Les établissements qui, antérieurement à septembre 1939 ont présenté des spectacles complets de music-hall, peuvent être à nouveau autorisés mais exclusivement en jours creux, c'est-à-dire du lundi au jeudi, le vendredi, samedi et dimanche devant obligatoirement comprendre la projection de films.

Les établissements déjà autorisés devront se mettre en règle et adresser sans retard leur demande aux Groupements d'Exécution pour signaler depuis quelle date ils sont autorisés. Ils devront joindre à leur lettre, les pièces indiquées plus haut.

Ceux qui n'ont jamais donné d'attractions et qui désireraient le faire, peuvent adresser leur demande aux Groupements d'Exécution en indiquant les motifs de leur intention; leur demande sera étudiée dans le plus large esprit de bienveillance.

COMMUNIQUÉS DES GROUPEMENTS D'EXECUTION

QUETES POUR LE SECOURS NATIONAL
DE L'ENTRAIDE DU MARECHALLettre-circulaire adressée aux Directeurs
de Salles de la Région Parisienne

Groupement des Directeurs
de Salles de Cinémas
78, avenue des Champs-Élysées
Paris.

Paris, le 10 février 1941.

Mon Cher Collègue,

Vous n'ignorez pas, comme moi, que les Directeurs de nos établissements, dans la région parisienne, sont fréquemment sollicités pour apporter leur collaboration à des œuvres diverses, ou même procéder auprès de leur public à des appels à la générosité. Ces initiatives auxquelles la plupart de nos collègues ne manquent pas de répondre peuvent, malgré leur désintéressement, leur amener des difficultés.

Aussi, je me permets de vous rappeler qu'en cette matière, seuls le « Secours National » le « Secours National-Entraide d'Hiver du Maréchal » ont une compétence absolue et générale pour procéder à toutes sollicitations auprès du public et ceci, en vertu de la loi du 4 octobre 1940.

J'ai donc le devoir de vous mettre en garde contre toute intervention autre que celle du « Secours National » et du « Se-

cours National-Entraide d'Hiver du Maréchal », en raison des termes formels et express de cette loi.

J'ajoute que cette loi du 4 octobre 1940 trouve sa justification dans la nécessité de coordonner, en vue d'un maximum d'efficacité, tous les appels à la générosité publique. Veuillez agréer, mon cher Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Chef
du Groupement d'Exécution.
Signé :
M. A. TRICHET.

L'ASSURANCE TOUS RISQUES
DES FILMS EN LOCATION

La Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique précise que son Conseil, chargé de la mise au point de toutes les questions relatives aux assurances spéciales à l'Industrie cinématographique, est M. Henry Bujon, 52, avenue des Champs-Élysées à Paris.

A la suite de la décision prise par le Comité de rendre obligatoire pour tous les Exploitants l'assurance contre Tous Risques des copies positives qui leur sont confiées, un accord spécial est intervenu chargeant MM. Clerc et Bousserieu de mettre à la disposition des Propriétaires et Directeurs de salles, non garantis par ailleurs, un contrat collectif d'assurance Tous Risques des films positifs. Ne peuvent bénéficier de ce contrat que les exploitants exclusivement.

60 NOUVELLES SALLES AUTORISÉES EN ZONE OCCUPÉE

PARIS	BANLIEUE SEINE-ET-OISE	NOGENT-SUR-SEINE	MIRAMBEAU
II ^e ARRONDISSEMENT		693 L'Intrépide 41, rue Anatole-France.	711 Familia à Mirambeau.
658 Ciné-Opéra 32, avenue de l'Opéra.	FONTENAY-AUX-ROSES	VILLENAUXE-LA-GRANDE	PONS
VI ^e ARRONDISSEMENT	218 Artistic 86, rue Boucicaut.	707 Eden Place de l'Hôtel-de-Ville.	712 Comœdia Rue Emile-Combes.
659 Ciné-Bonaparte 76, rue Bonaparte.	FRANCONVILLE	BASSES-PYRÉNÉES	ROYAN
VIII ^e ARRONDISSEMENT	262 Eden 3, place de la République.	SAINT-JEAN-DE-LUZ	382 Casino Boulevard de la Plage.
491 Le Paris 23, av. des Champs-Élysées.	PARAY-VIEILLE-POSTE	698 Sélect 29, boul. Victor-Hugo.	SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE
X ^e ARRONDISSEMENT	654 Floria 1, place Guynemer.	CALVADOS	713 Jeanne-d'Arc à Saint-Genis.
655 Cinéma Saint-Martin 29 bis, rue du Terrage.	BANLIEUE SEINE-ET-MARNE	SAINT-PIERRE-SUR-DIVES	COTE-D'OR
XVI ^e ARRONDISSEMENT	CHAMPAGNE-SUR-SEINE	699 Remy Rue de l'Eglise.	AUXONNE
657 Le Ranelagh 5, rue des Vignes.	PROVINCE	TROUVILLE-SUR-MER	730 L'Aiglon 1, rue Colonel-Redouty.
XVII ^e ARRONDISSEMENT		708 Palace Place du Pont.	FINISTÈRE
656 Studio Chazelles 5, rue de Chazelles.	AUBE	CHARENTE-INFÉRIEURE	AUDIERNE
XVIII ^e ARRONDISSEMENT	LA MOLINE-SAINT-JULIEN	CHATELAILLON	BREST
653 Studio 28 10, rue Tholozé.	706 Salle des Fêtes à La Moline.	709 Casino Boul. de la République.	733 Vox 28, rue Coat-Ar-Gueven.
XIX ^e ARRONDISSEMENT	MARIGNY-LE-CHATEL	CHEVANCEAUX	CHATEAULIN
574 Riviera 25, rue de Meaux.	704 Salle des Fêtes à Marigny.	729 Variétés à Chevanceaux.	715 Salle des Fêtes Rue de l'Hôtel-de-Ville.
BANLIEUE SEINE	MERY-SUR-SEINE	FOURAS	PONT-L'ABBE
BAGNOLET	705 Salle des Fêtes Rue de Soissons.	410 Rex Boulevard Allard.	716 Bretagne-Cinéma Place de la République.
575 Capitole 3, rue de Paris.		JONZAC	QUIMPERLE
		710 Familia Rue Sadi-Carnot.	696 Cinéma Honoré 12, rue de l'Hôpital.

COMMUNIQUÉS DES GROUPEMENTS D'EXECUTION

GIRONDE		LONGUE		ORNE		MONTBIZOT	
ANDERNOS		720 Familia		CHAMBOIS		726 Familia	
717 Rex		Rue de l'Aumônerie.		722 Salle des Fêtes		Rue de la Gare.	
Boul. de la République.		MANCHE		SILLE-LE-GUILLAUME		701 Familia	
JURA		694 Eldorado		VIMOUTIERS		à Sillé.	
SALINS-LES-BAINS		6, place de la République.		723 Remy		SEINE-INFÉRIEURE	
263 Cinéma-Théâtre		COUTANCES		Rue Louis-Pasteur.		BOLBEC	
Rue de la République.		700 Palace		SAONE-ET-LOIRE		598 Eden	
LOIR-ET-CHER		Place Milon.		PARAY-LE-MONIAL		Rue Gambetta.	
BLOIS		MEURTHE-ET-MOSELLE		702 Family		ROUEN	
718 Théâtre Municipal		NANCY		Avenue de la Gare.		732 La Renaissance	
Place Louis XII.		731 Cinéparc		SARTHE		95, rue Saint-Hilaire.	
SALBRIS		90, avenue de la Garenne.		724 Familia		697 Sélect	
278 Artistic		703 Eden		Rue Nationale.		95, r. de la Grosse-Horloge.	
Rue du Gué.		3, rue Bénit.		LE LUDE		YVETOT	
MAINE-ET-LOIRE		OISE		734 Familia		727 Cinéma Théâtre	
BEAUFORT-EN-VALLEE		CREIL		Place de l'Hôtel-de-Ville.		Place du Théâtre.	
719 Familia		721 Olympia		MAYET		VOSGES	
Place Notre-Dame.		93, rue Jean-Jaurès.		725 Familia		BUSSANG	
				Place de l'Eglise.		695 Eden	
						Rue de Remiremont.	
						ELOYES	
						728 Mosella	
						Rue des Donjons.	

33 NOUVEAUX EXPLOITANTS DE FORMAT RÉDUIT AUTORISÉS

- 36 BROCARD Camille, à SCEAUX-SUR-HUISNES (Sarthe) : A la Cane, route de Paris, SCEAUX-SUR-HUISNES; Croix-Blanche à SAINT-MAIXENT; Salle Derouineau, à LAVARE; Salle Barbet à DOLLON.
- 37 CLEMENT Lucien, 1, rue de Belgique, à ANGERS (Maine-et-Loire) : Familia, 47, rue d'Antioche, ANGERS.
- 38 FORTIN Raymond, au bourg de DANGEUL (Sarthe) : Familial à MAROLLES-LES-BRAULTS; Salle Margottin à BALLON; Hôtel Fortin à DANGEUL.
- 39 FOURNIER Louis, place de la Mairie, CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE (Maine-et-Loire) : Familial, Quai du Liage, à CHATEAUNEUF.
- 40 GIRARD Georges, rue des Presles, L'ILE-BOUCHARD (Indre-et-Loire) : Artistic, rue des Presles, L'ILE-BOUCHARD.
- 41 HEIL Victor, Quai de la République, CROIX-DE-VIE (Vendée) : Salle Paroissiale, place de l'Eglise, SAINT-JEAN-DES-MONTS; Casino de la Plage, CROIX-DE-VIE; Salle Philharmonique, route des Sables, SAINT-GILLES-SUR-VIE; Salle Béranger, La Plage, SION-SUR-L'OCEAN, commune de SAINT-HILAIRE-DE-RIES.
- 42 LE GAL, place de la République, LOCMINE (Morbihan) : Ciné Familial, rue de la Mairie, LOCMINE.
- 43 LEROY Louis, à SOUCELLES (Maine-et-Loire) : Familial, place de la Mairie, SOUCELLES.
- 44 MABRIER Emile, Grande-Rue, DONNEMARIE-EN-MONTOIS (Seine-et-Marne) : Cinéma Pathé (salle de l'Agriculture), Grande-Rue, DONNEMARIE; Salle de la Halle, place de la Halle, BRAY-SUR-SEINE.
- 45 MALHERBE Jules, rue Pierre-Curie, MONDEVILLE (Calvados) : Cinéma des Fleurs, MONDEVILLE.
- 46 PROTIN André, 48, rue de l'Egalité, LES LILAS (Seine) : Cinéma du Châlet, 36, rue Alexandre-Dumas, ROMAINVILLE (Seine).
- 47 BROUSSE Maurice, place de Lorraine, BRIONNE (Eure) : Cinéma de l'Hôtel de Lorraine, BRIONNE.
- 48 DUMOULIN Joseph à BERTHOUVILLE par BERNAY (Eure) : Hôtel du Havre, place Frémont-des-Essards, BRIONNE.
- 49 FOUSSE Georges, 3, place de la Mairie, BEAUGENCY (Loiret) : Salle de l'Hôtel du Commerce, 17, place des Halles, MER (Loir-et-Cher).
- 50 DEROIL Félix, rue Saint-Honoré, ARNAY-LE-DUC (Côte-d'Or) : Eden, à ARNAY-LE-DUC.
- 51 DAVID Paul, à ARGENTON-L'ÉGLISE (Deux-Sèvres) : Salle Lachaume, à ARGENTON; Salle Girault, à BOUILLE-LORETZ.
- 52 GUICHET Benjamin, rue du Gravier, DOUE-LA-FONTAINE (Maine-et-Loire) : L'Avenir, rue de Taunay, DOUE.
- 53 LAMY Raphaël, 12, rue de Verdun, CHAUMES-EN-BRIE (Seine-et-Marne) : Palace, 29, rue Couperin, CHAUMES.
- 54 SOULARD Maurice, 28, rue Clémenceau, CHOLET (Maine-et-Loire) : Etoile-Cinéma, rue de la Mairie, MORTAGNE-SUR-SEVRE (Vendée).
- 55 DEVAUX René, 6, rue Pasteur, SAINT-SAUVEUR (Oise) : Hôtel du Lion d'Or, SAINT-SAUVEUR; Hôtel du Centre, route Nationale, LA CROIX-SAINT-OUEN.
- 56 BERNARD René, 4, rue de la République, BOICOMMUN (Loiret) : Café de la Ville, même adresse.
- 57 FRANCESCHETTI Piétrin, Grande-Place, CORBEILLES-DU-GATINAIS (Loiret) : Cinéma Pathé, même adresse.
- 58 HERTELOUP Gaston, rue de Nagot, CONTRES (Loir-et-Cher) : Select, même

adresse; Hôtel de l'He. mitage, à PONT-LEVOY.

59 BLONDEL Ernest, 6, rue Choquinière, ROZAY-EN-BRIE (Seine-et-Marne) : Sainte-Cécile, rue de Paris, à ROZAY.

60 LAPIERRE Raymond, à TOUQUIN (Seine-et-Marne) : Cinéma de Menecy, 10, rue Croix-Boisée, MENECY (Seine-et-Oise).

61 Mme AFFLARD Georgette, rue du Calvaire, MONT-CORNET (Aisne) : Printania, même adresse.

62 CRIGENT Henry, 1, rue Pasteur, JARNAC (Charente) : Salle du Théâtre, rue de Barbezieux, à SEGONZAC; Salle Municipale, à ROUILLAC.

63 DAUBISSE Edmond, 81, rue de la Sirène, MONTARGIS (Loiret) : Café du Théâtre, à TOUCY (Yonne); Salle Lollivier, route de Brucy, à CHARNY (Yonne).

64 LEGUY Alfred, Grande-Rue, LE PUY-NOTRE-DAME (Maine-et-Loire) : Salle de l'Union Musicale, route de Montreuil, LE PUY-NOTRE-DAME.

65 TARIS René, à PARENTIS-EN-BORN (Landes) : Ciné Taris, à PARENTIS.

66 GUERIN René, Les Ruelles, à BEYNES (Seine-et-Oise) : Hôtel de Grignon, à GRIGNON; Salle Meunier, Grande-Rue, à AUTEUIL-LE-ROI; Salle Sainte-Thérèse, à BEYNES; Hôtel de l'Etoile, place du Marché, à NEAUPHLE-LE-CHATEAU; Hôtel du Lion d'Or, place du Marché, à MAULE.

67 SAINSOUS Yvon, rue des Trois-Pavés, LA MOTHE-SAINT-HERAY (Deux-Sèvres) : Apollon, rue Maréchal-Joffre, même adresse.

68 Mme Vve VOLANT Marie, rue du Bourg, SAINT-GUENOLE - PEN-MARCHÉ (Finistère) : L'Etoile, même adresse.

69 CHAPON René, Route Nationale de Rennes, CHATEAUBOURG (Ille-et-Vilaine) : Etoile-Cinéma, même adresse.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

29, RUE MARSOULAN, PARIS (12^e) - D.I.D. 85-35N° 10 1^{er} MARS 1941 8 Fr

PARTIE NON OFFICIELLE

NOUVELLES ET INFORMATIONS

EXPLOITATION - ÉTRANGER - REVUE DES NOUVEAUX FILMS - CHRONIQUE JURIDIQUE

LE CINEMA EN BELGIQUE

De nombreux films nouveaux projetés à Bruxelles
Reprise de la Production belge

Bruxelles. — La saison cinématographique bat actuellement son plein, et de nombreux films inédits sont présentés dans les salles d'exclusivité et de première vision.

Le record de durée a été certainement celui du film de l'Ufa, *Allo! Janine* qui a tenu l'affiche, en version originale, pendant trois mois au Studio Stuart. Cette salle présente maintenant, depuis cinq semaines, toujours en version originale, le beau film musical sur la vie de Tchaïkowsky, interprété par Zarah Leander, *Ce fut une Nuit de Bal enivrant*, qui a été intitulé en France : *Pages Immortelles*, et dont la version doublée en français passe en même temps au Métropole.

Le 21 février, a eu lieu à l'Eldorado la première du nouveau film de Marika Röck, *Cora Terry*, également production Ufa. La charmante actrice et danseuse hongroise était venue spécialement à Bruxelles pour assister à cette première. Une réception pour la Presse eut lieu l'après-midi, et le soir Marika Röck, accompagnée de son metteur en scène Georg Jacoby, paraissait sur la scène de l'Eldorado. Elle dut naturellement chanter quelques-uns de ses succès de films, et fut applaudie.

Un autre succès d'exploitation est celui de *La Fille au Vautour* qui a tenu deux semaines sur l'écran de l'Eldorado où il a été remplacé par *Cora Terry*.

Parmi les films nouveaux, signalons *Cinq Millions en quête d'Héritier* au Cinéma des Galeries, et un charmant film avec Kristina Söderbaum, la vedette féminine du *Juif Süss*, réalisé également par Veit Harlan; *Jeunesse*, qui passe en exclusivité au Cinéma des Beaux-Arts. Cette salle présente de plus, tous les dimanches matins, l'œuvre très curieuse et très artistique du cinéaste suisse Curt Oertel : *Michel-Ange*, *La Vie d'un Titan*.

Le Studio Arenberg donne en version originale, le nouveau film gai de Heinz Rüh-

mann : *Le Chapeau Florentin*, d'après la pièce de Labiche. « Un Chapeau de Paille d'Italie ».

En plus de ces films, un nombre important de films allemands ont été présentés à Bruxelles ces dernières semaines :

Centrale Rio, film policier, *Une Femme sur Mesure*, comédie avec Leni Marembach, *Lilas blancs* avec Hannelore Schroth, *Nanette* avec Jenny Jugo (Ufa), *Ne me promets rien*, comédie avec Louise Ulrich, *Le Masque d'Or* et *Esquillons la Marguerite* (Tobis), *Amour et Sacrifice* avec Magda Schneider et Ivan Petrovitch (Fama-Films).

LES FILMS FRANÇAIS EN BELGIQUE

Avec les films allemands, présentés en version originale ou doublée, l'exploitation belge est toujours alimentée par un nombre important de films français actuellement constitués, pour la plupart, par des reprises.

Les deux seules nouveautés récentes ont été deux grandes productions françaises présentées par la Société Belge des Films Osso, et qui ont chacune tenu l'affiche pendant trois semaines au Métropole : *La Loi du Nord*, film de Jacques Feyder, inédit en France, interprété par Michèle Morgan, Pierre Richard-Willm et Charles Vanel et *L'Enfer des Anges*, qui a été également projeté à Bruxelles avant Paris.

Parmi les autres films français actuellement projetés à Bruxelles, citons :

Brazza, l'épopée du Congo, projeté simultanément au Caméo et au Queen's, *Une Fausse Alerte* avec Lucien Baroux et Joséphine Baker (Acropole et Ambassador), *Le Roi* (Crosly-Léopold-III), *Face au Destin* avec Jules Berry (Rox), *Quadrille* de Sacha Guitry, *Battement de Cœur* (Elysées), *Sans Lendemain* (Scala), *Hôtel du Nord* (Star), *La Belle Revanche* (Capitole), *Katia* (Tabora), *La Chaleur du Sein*, *Déjeuner de Soleil*, *Les Beaux Jours* (Ciné-Normandie), *Monsieur Hector* (Tabora), *César de Pagnol* (Madou), *L'Innocent* (Sélect), etc...

REPRISE DE LA PRODUCTION BELGE

On n'a pas oublié les efforts que fit avant la guerre M. Jan Vanderheyden pour la création d'une production cinématographique flamande. Président de la Chambre des Distributeurs de Films de Belgique, producteur et metteur en scène, M. Jan Vanderheyden, qui possède actuellement à son actif la réalisation de 12 films flamands, dont le célèbre *De Witte* et le plus récent *Blanc est Atout*, a repris la production dans les studios qu'il avait aménagés à Anvers, et vient d'achever un nouveau film parlé en flamand : *Veel Geluk, Monika!*

De son côté, Gaston Schoukens, le réalisateur belge bien connu par sa série des films de *Monsieur Bossemans*, a tourné dans les studios Lux-Film de Bruxelles, deux revues musicales filmées d'environ 2.500 mètres chacune : *Wie Lacht er Mee?* et *Zig-Zag*.



La grande artiste viennoise Paula Wessely dans le beau film de Georg Uecky, *Toute une Vie*. (Photo Wien-Film-Tobis)

NOMINATION D'ADMINISTRATEURS PROVISOIRES

Par décrets du 18 janvier 1941 (J. O. du 7 février 1941) et du 4 février 1941 (J. O. du 12 février 1941) le gouvernement français a, en exécution de la loi du 10 septembre 1940, nommé :

M. HARISPURU, administrateur provisoire de :

Hausmann Films, 146, bd Hausmann. *Flora Films*, 95, av. des Champs-Élysées.

Daniela Films, 1, rue de Berri. *Les Films Agiman*, 1, rue de Berri.

M. FERNAND MOREL, administrateur provisoire de :

La Société Natérison (Gaité-Clichy), 15, boul. Rochechouart.

La Compagnie Autonome, 17, rue Général-Foy.

La Société d'Exploitation des Théâtres d'Actualités, 68, Champs-Élysées.

M. CREMIERE, administrateur provisoire de :

Les Films Régent, 63, av. des Champs-Élysées.

Les Films Cristal, 63, av. des Champs-Élysées.

Paris-Films-Location, 79, Champs-Élysées.

Paris-Films-Production, 79, Champs-Élysées.

Eclair-Journal, 9, rue Lincoln.

Par ailleurs, une loi du 2 février 1941 (J. O. du 9 février 1941) a précisé que les administrateurs nommés par application de la loi du 10 septembre 1940, pourront procéder à la cession soit du capital des entreprises (actions ou parts), soit de leurs éléments d'actif.

Avez-vous écrit au
TOUT-CINÉMA ?

Hâtez-vous! Il faut lui envoyer avant le 10 Mars :

1^o RENSEIGNEMENTS : Nom, Raison sociale, Adresse, Téléphone.

2^o SOUSCRIPTION à 1 exemplaire du TOUT-CINÉMA complet. Chèques Postaux Paris 340-28. Prix inchangés jusqu'au 1^{er} Mars : 60 francs.

LE TOUT-CINÉMA 1941
19, Rue des Petits-Champs, PARIS (1^{er}) - Richeleu 85-85

AU PROFIT DU SECOURS NATIONAL LA SOCIÉTÉ DISCINA A DONNÉ LES PREMIÈRES DE DEUX GRANDS FILMS FRANÇAIS : "L'ENFER DES ANGÉS" et "NUIT DE DÉCEMBRE"

En quinze jours, Paris a vu les premières de deux grands films français : celle de *L'Enfer des Angés*, le 13 février au Madeleine-Cinéma, et le 27 février celle de *Nuit de Décembre* au Paris.

Les premières de ces films, présentés par M. André Paulvé, Président-Directeur de la Société Discina, ont eu lieu en une séance de charité dont les recettes ont été intégralement versées au Secours National.

Le soir de la première de *L'Enfer des Angés*, la salle du Madeleine-Cinéma ne conte-

vettes de cinéma : Dita Parlo, Corinne Luchaire, Gisèle Fréville, Marie Déa, Gaby Sylvia, Ginette Leclerc, les metteurs en scène Marcel L'Herbier, Léo Joannon, Henri Decoin, Christian-Jaque, des personnalités du monde cinématographique, André Debré, Marcel Vandal, ainsi que les interprètes du film, Louisa Carletti, le petit Claudio, Lucien Galas, Fréhel.

Avant la projection, le petit Claudio récita *Lorsque l'Enfant paraît* de Victor Hugo, et Fréhel dit quelques mots émus en souve-



M. André Paulvé, Directeur général de « Discina », entouré du metteur en scène de *L'Enfer des Angés*, Christian-Jaque et de la vedette de ce film, Louisa Carletti.

(Photo Discina)

naît pas assez de places pour tous les spectateurs venus à cette séance de bienfaisance organisée par M. André Paulvé et la Société Nouvelle des Etablissements Gaumont, au profit des œuvres de l'enfance du Secours National.

S. E. M. Abetz, ambassadeur d'Allemagne à Paris, et M. de Laboulaye, ambassadeur de France, présidaient la soirée.

L'assistance très brillante comprenait de nombreuses personnalités parisiennes, des

nir de Dorville, qui joue un rôle important dans le film.

Puis ce fut la projection, saluée à la fin de très vifs applaudissements.

Le même jour, M. André Paulvé avait eu l'aimable attention de recevoir la presse cinématographique en une très sympathique réunion à laquelle assistaient également le metteur en scène, les artistes et les collaborateurs de *L'Enfer des Angés*.

A Rome, les Coupes de la Biennale de Venise viennent d'être remises pour les deux Films primés en 1940 : "Le Maître de Poste" et "Les Cadets de l'Alcazar"

Rome. — La Biennale de Venise a organisé, du 1^{er} au 8 septembre 1940, une *Semaine Cinématographique Italo-Allemande* à laquelle ont également participé la Hongrie, le Protectorat de Bohême et de Moravie, la Suède, la Suisse et la Roumanie.

D'éminentes personnalités assistèrent à l'inauguration et aux séances, entre autres : le ministre de la Culture Populaire, M. Pavolini; le ministre de l'Education Nationale, M. Bottai; M. Koliki, ministre de l'Education Nationale d'Albanie; le délégué de M. Goebbels, ministre du Reich, M. Orzi, Directeur Général pour la Cinématographie italienne;

le Président de l'Institut National Luce; les délégués des pays participant à la manifestation ainsi que de nombreux producteurs, metteurs en scène, acteurs, critiques et envoyés spéciaux.

Une cinquantaine de films, dont vingt-neuf courts métrages, furent présentés à environ quarante mille spectateurs.

Parmi les films les plus importants, citons :

Italie : *Les Cadets de l'Alcazar*, de Augusto Génina, avec Mireille Balin, Fosco Giachetti, Maria Denis; *Au delà de l'Amour*, de

Carmine Gallone, avec Alida Valli, Amedeo Nazzari, Germaine Aussey, Camillo Pilotto; *La Pêcheresse*, de Amleto Palermi, avec Paola Barbara, Vittorio De Sica, Gino Cervi, Umberto Melnati, Camillo Pilotto, Mario Ferrari; *Abandon*, de Mario Mattoli, avec Corinne Luchaire, Maria Denis, Georges Rigaud, Camillo Pilotto; *Le Chevalier de Krnja*, de Carlo Campogalliani, avec Doris Durranti, Antonio Centa, Guido Celano, Leda Gloria; *Une Aventure romanesque*, de Mario Camerini, avec Assia Noris, Gino Cervi, Leonardo Cortese; *Don Pasquale*, de Camillo Mastrocinque, avec Armando Falconi, Laura Solari, Maurizio d'Amora, Greta Gonda; *L'Homme du Roman*, de Mario Bonnard, avec Conchita Montenegro et Amedeo Nazzari.

Allemagne : *Le Maître de Poste*, *Une Mère*, *Le Bal de l'Opéra*, *Le Juif Süß*, *Trenk le Pandour* et *Les Mains libres*.

Hongrie : *Gul Baba* et *Danko Pista*.
Protectorat de Bohême et Moravie : *La Belle du Musicien* et *Feu d'Été*.

Roumanie : *Les Loups du Mont Souroul*.
Suède : *Acier*, de P. Lindberg.

Suisse : *Verena Stadler*, de Hermann Heller.

Les films de guerre, les documentaires et les courts métrages, dont certains scientifiques et du plus vif intérêt, complétèrent la très remarquable présentation.

La Présidence de la Biennale, de concert avec les représentants des cinématographies italienne et allemande, a décerné exceptionnellement deux Coupes de la Biennale de Venise aux films : *Le Maître de Poste* (allemand) et *Les Cadets de l'Alcazar* (italien).

Ces coupes viennent d'être remises, voici deux semaines, aux producteurs des deux films primés au cours d'une cérémonie présidée par le Comte Volpi, en présence d'une importante délégation du cinéma allemand, conduite par le D^r Klippler.

A cette occasion, les invités du Comte Volpi assistèrent à la première représentation du nouveau film italien *Les Hommes au Fond*, production réalisée à la gloire des sous-marins italiens.

R. B.

LE MARÉCHAL PÉTAÏN A ASSISTÉ A LA PROJECTION DU FILM DE SA RENCONTRE AVEC LE GÉNÉRAL FRANCO

Vichy. — Dimanche matin 23 février, le Maréchal Pétain s'est rendu à une séance cinématographique spécialement organisée à son intention, et au cours de laquelle ont été projetées, pour la première fois, les actualités prises à Montpellier au cours de la rencontre du Chef de l'Etat français avec le Chef de l'Etat espagnol.

Le Maréchal s'intéresse beaucoup au cinéma dont il sait toute l'importance, et bien souvent il tient à se faire présenter les actualités et certains films avant leur sortie en public.

COPY-BOURSE 130, rue Montmartre
Tel. : GUT. 15-11

se charge toujours de la copie
des scénarios et découpages
LIVRAISON RAPIDE

REPRISE EFFECTIVE DE LA PRODUCTION

Au moment où les studios parisiens inutilisés depuis neuf mois, sont en train de reprendre peu à peu leur activité, il est nécessaire de jeter un regard en arrière et d'examiner quelle était la situation de la production cinématographique en France au lendemain de l'Armistice.

ÉTAT DE LA PRODUCTION FRANÇAISE AU LENDEMAIN DE L'ARMISTICE

Au 1^{er} juillet 1940, cette situation, pour les films de grand métrage, se présentait sous l'état suivant :

1° 11 films interrompus (Prises de vues inachevées)

Parmi ces 11 films, 6 avaient été interrompus au 1^{er} septembre 1939 et n'avaient pas été repris, tels *Air pur*, *Le Corsaire* de Marc Allégret, *Tourelle 3* de Christian Jaque, *Bifur 3* de Maurice Cam.

Les 5 autres étaient en cours de réalisation au 1^{er} juin 1940 : parmi ceux-ci, *Parade en 7 Nuits* de Marc Allégret, *La Fille du Puits* de Marcel Pagnol.

2° 32 films dont les prises de vues étaient terminées, en cours de montage ou attendant leur présentation.

Sur ces 32 films, 16 avaient été réalisés avant le 1^{er} septembre 1939, et 16 pendant la guerre.

Nous relevons dans le nombre, les titres de *L'Enfer des Angés*, de Christian Jaque, de *Paradis perdu*, d'Abel Gance, *Sixième Etage*, de Maurice Cloche, *Ceux du Ciel*,

d'Yvan Noé, *Le Diamant noir*, de Jean Delannoy, *L'Empreinte du Dieu*, *Monsieur Hector*, avec Fernandel, *Volpone*, de Maurice Tourner.

3° Films présentés corporativement ou en exclusivité, mais pas encore exploités en sortie générale.

Enfin, une vingtaine de films français, présentés corporativement, ou sortis seulement en exclusivité à Paris ou en Province, n'avaient pas été encore exploités en sortie générale. Tels *Angélica*, présenté seulement à Toulouse, *L'Homme qui cherche la Vérité*, *Feu de Paille*, qui n'avaient été vus à Paris que dans les salles d'exclusivité.

14 FILMS FRANÇAIS PRÉSENTÉS A PARIS DEPUIS LE 1^{er} SEPTEMBRE

A Paris, 14 films français de long métrage inédits ont été projetés depuis le 1^{er} septembre :

Angélica (Discina); *Pour le Maillot jaune* (C.P.L.F.); *Le Collier de Chanvre* (Sirius); *Quartier Latin* (C.F.D.F.); *Paradis perdu* (Séfert); *Bécassine* (D.P.F.); *Le Grand Elan* (Eclair-Journal); *Campement 13* (U.F.P.C.); *Monsieur Hector* (Tobis); *Saturnin de Marseille* (U.F.P.C.); *3 Argentins à Montmartre* et *Moulin-Rouge* (Cinéma de France); *L'Enfer des Angés* et *Nuit de Décembre* (Discina).

On voit qu'il reste encore un nombre important de grandes productions françaises terminées à présenter, telles *Remorques*, *La Comédie du Bonheur*, *Volpone*, *Le Duel*, *Sixième Etage*, etc...

DEUX FILMS COMMENCÉS

Ralentie par la guerre, et complètement interrompue au mois de juin dernier, la production française n'avait encore pu reprendre son activité d'autrefois.

De nombreux problèmes se posaient, dont le principal était la réorganisation complète, sur des bases nouvelles, de l'industrie cinématographique française.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la bonne nouvelle de la reprise de la production. Actuellement, les deux premiers films français de 1941 sont en cours de réalisation : *L'Assassinat du Père Noël* et *Le Dernier des Six*, deux productions de Continental Films.

On a lu également l'important programme des 14 grands films que va réaliser cette société, à la tête de laquelle est placé M. Alfred Greven.

D'autre part, tous les producteurs français ont le désir louable de reprendre au plus vite leur activité. De nombreux projets sont prêts, qui ne demandent plus qu'à être réalisés.

C'est vers ce but que tendent actuellement tous les efforts de M. Raoul Ploquin, Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique. On peut être sûr que ses efforts seront couronnés de succès, et que les artistes et les techniciens de la production pourront enfin abandonner leur situation pénible de travailleurs en chômage.

Les Films que l'on tourne

EN EXTÉRIEURS

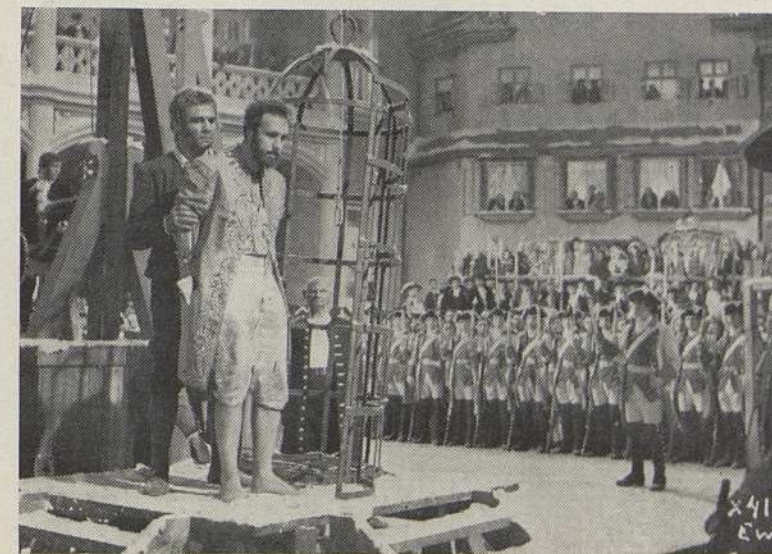
(CHAMONIX)
L'ASSASSINAT DU PÈRE NOËL

(Voir films commencés).
Réal. : Christian-Jaque.
Travail (ext.) : 2^e semaine.
Prod. : Continental Films.
Christian-Jaque et sa troupe tournent dans la région de Chamonix les extérieurs de ce film

à la fois féérique et mystérieux. Les intérieurs commenceront aux studios de Neuilly vers le 10 mars.

BILLANCOURT

LE DERNIER DES SIX
(Voir films commencés).
Réal. : Georges Lacombe.
Travail : 1^{re} semaine.
Prod. : Continental Films.



La scène finale du *Juif Süß* qui remporte, actuellement, un très grand succès au Colisée, (Photo Terra)

FICHES TECHNIQUES DES 2 FILMS COMMENCÉS

1. L'ASSASSINAT DU PÈRE NOËL
Production :
CONTINENTAL FILMS

Réalisat. : Christian-Jaque.
Direct. de prod. : F. Carron.
Auteur : Pierre Véry (roman du même titre que le film).
Adaptation : Charles Spaak.
Dialogues : Charles Spaak.
Assistant : R. Villette.
Chef-opérateur : A. Thirard.
Opérateur : Louis Née.
Décors : Guy de Gastlyne.
Musique : Henri Verdun.
Régie générale : Grégoire Metschikian.
Régie : Basil, Plachet, Wipf.
Photographe : Joffre.
Maquilleur : Chalakouny.
Script-girl : S. Bourdarias.
Ingénieur du son : Studios : Neuilly.

Enregistrement : Klangfilm.
Interprètes : Harry Baur, Raymond Rouleau, Robert Le Vigan, Fernand Ledoux, Brochard, Mlles Renée Faure, Dasté.
Sujet : *Enigme policière féérique*.
Cadre : *Un village savoyard*.
Commencé le : 17 février.
Epoque : Moderne.
1941 en extérieurs à Chamonix.

2. LE DERNIER DES SIX
Production :
CONTINENTAL FILMS

Réalisateur : G. Lacombe.
Directeur de production : André Chemel.
Auteur : S. A. Steeman (roman Six Hommes morts).
Adaptation : G. Clouzot.
Dialogues : Georges Clouzot.
Assistant : Serge Vallin.
Chef-opérateur : Robert Le Febvre.
Opérateurs : Germain et Belet.
Décors : Andrejew.
Musique :
Régie génér. : Le Brument.
Régie : Olive, Dor, Jim.
Photographe : Gravat.
Maquilleur :
Script-girl : Madeleine Le Febvre.

Ingénieur du son : Sivel.
Studios : Paris-Studios-Cinéma (Billancourt).
Enregistrement : W. E.
Interprètes : Pierre Fresnay, Marie Déa, Jean Tissier, Jean Chevrier, Lucien Nat, Rollin, Raymond Segard et André Luguet.
Sujet : *Drame policier*.
Epoque : Moderne.
Commencé le : 28 février 1941 en studio.

HEINRICH GEORGE A PARIS

*L'Admirable Interprète du
"Maître de Poste"
est venu jouer une Pièce du Schiller
au Théâtre Français*

Le grand acteur de théâtre et de cinéma allemand, Heinrich George, que le public français a pu applaudir cette saison dans les trois films de l'A.C.E., *Le Maître de Poste*, *Une Cause sensationnelle* et *Le Juif Süss*, a passé une semaine à Paris, où il est arrivé de Berlin samedi dernier.

Heinrich George, qui est Intendant du Schiller-Theater de Berlin, est venu à Paris donner au Théâtre Français deux représentations de *Kabale und Liebe* (Intrigue et Amour) du grand classique allemand Schiller.

A l'occasion du séjour de Heinrich George à Paris, les dirigeants de l'A.C.E. avaient organisé, lundi dernier, une réception à l'attention de la Presse cinématographique.

Les artistes allemands : Paul Wegener, Legal, Mme Gisèle Uhlen, M. Caspar, du Schiller-Theater, M. Epting, Directeur de l'Institut allemand et Mme Epting; les repré-



Les deux *Maître de Poste* en présence : Heinrich George et Harry Baur.
(Photo A.C.E.)

sentants des Autorités d'Occupation, Stafel, le Dr. Diedrich et le lieutenant Kögl, M. Ehrt, administrateur-délégué de l'A. C. E. étaient présents, ainsi que les acteurs Harry Baur, qui fut aussi *Le Maître de Poste* dans le film français tiré de cette œuvre de Pouchkine, Jean Galland, Rognoni « doubleur » attitré de Heinrich George.

Après cette semaine à Paris, un programme de travail considérable attend Heinrich George : d'abord deux films à tourner pour l'Ufa à Berlin : *Entre Ciel et Terre* sur la vie du grand architecte Andreas Schlüter, et pour la Wien-Film à Vienne, *Fidèle Serviteur*. D'autre part, il va monter au théâtre, *Hannibal*, de Grabbe.

Chacun s'est plu à apprécier la simplicité de ce grand acteur, qui a su attirer la sympathie de tous.



Heinrich George, Rognoni et Harry Baur avec les membres de la Presse parisienne.
(Photo A.C.E.)



M. Caspar, du Schiller-Theater de Berlin, Mme Gisèle Uhlen, actrice de théâtre et vedette Ufa, MM. Ehrt, Président de l'A.C.E., Heinrich George et Harry Baur.
(Photo A.C.E.)



MM. Harry Baur, Heinrich George, Rognoni et Ehrt, Président de l'A.C.E.
(Photo A.C.E.)



C.I.P.L.A.

101, Rue de Prony - PARIS (17^e)

Carnot 60-36

est à votre disposition...

Charbons de Projection
Lanternes automatiques
Tous miroirs verre ou métal
Colle à films - Accessoires



TOBIS

SORT EN EXCLUSIVITÉ A PARIS

5

Nouveaux grands films à succès

TOBIS-FILMS

12, RUE DE LUBECK
PARIS - XVI^e . KLEBER 92-01

TOBIS

BRIGITTE HORNEY et JOACHIM GOTTSCHALK
dans un Film de TOURJANSKY

UNE FEMME COMME TOI



avec

Charlotte SUSA - Hans BRAUSEWETTER - Albert FLORATH
Volker von COLLANDE - Heinrich KALNBERG - Hans LEIBELT
Hubert von MEYERINCK - Kurt MEISEL - Charlotte SCHULTZ

Une production BAVARIA de la TOBIS

Une film jeune et frais...

Une jolie page d'amour

DEROUET
CLAVEL

TOBIS

5.000.000

EN QUÊTE D'HÉRITIER



avec

HEINZ RUHMANN - LENY MARENBACH
VERA v. LANGEN - OSKAR SIMA
HEINZ SalfNER - CLAIRE REIGBERT

Réalisation de Carl BOESE

Une production MAJESTIC de la TOBIS

un film d'une irrésistible drôlerie !...

DEROUET
CLAVEL

TOBIS



PAULA WESSELY dans

TOUTE UNE VIE

avec

JOACHIM GOTTSCHALK - JANE TILDEN
MARIA ANDERGAST - LINA WOIWODE
GUSTAV WALDAU

Réalisation de **GUSTAV UCICKY** Un WIEN-FILM de la **TOBIS**

Le plus grand Film d'amour

TOBIS

MARTHE HARELL et **ALBRECHT SCHOENHALS**
dans

MUSIQUE DE RÊVE



GRANDE MUSIQUE
OU
MUSIQUE DE JAZZ ?



avec

LIZZI WALDMULLER - WERNER HINZ
AXEL VON AMBESSER - ELSA WAGNER

et

BENJAMINO GIGLI

Réalisation de **Geza von BOLVARY**
Une production **ITALA-FILM** de la **TOBIS**

TOBIS

Le PETIT CHOCOLATIER

FILM RÉSERVÉ
AUX
PERSONNES
AIMANT RIRE



avec

HANS MOSER - THEO LINGEN
RUDI GODDEN - LUCIE ENGLISH
HEDWIG BLEIBTREU - VIKTOR JANSON
EWALD WENK

Réalisation de Hubert MARISCHKA
Une production ALGEFA-FILM de la TOBIS

Imp. C. F. Paris

DERQUET
CLAVEL

Le Film

19

POUR LES DIRECTEURS

Rubrique consacrée
à la vie
de l'Exploitation

PRESCRIPTIONS DES AUTORITÉS D'OCCUPATION SUR LA DÉFENSE PASSIVE CONCERNANT LES SALLES DE SPECTACLE

Un résumé des communiqués, ordonnances, etc., concernant la Défense Passive prescrits jusqu'à ce jour par les Autorités d'Occupation, vient d'être publié. On trouvera ci-dessous, extraits de ce résumé, les prescriptions s'adressant tout spécialement aux établissements de spectacle.

A. — OCCULTATION

Généralités :

L'occultation est obligatoire chaque jour, de la tombée de la nuit jusqu'au lever du jour.

Le propriétaire, le locataire ou l'occupant sont responsables du camouflage.

La surveillance de l'occultation est assurée par la police, assistée des personnes qui en sont chargées.

Particularités :

Sont à occulter toutes les ouvertures laissant passer la lumière : fenêtres, portes, lucarnes, baies, verrières et autres ouvertures d'immeubles et de véhicules de tous genres, dont la lumière peut filtrer au dehors.

Ces ouvertures sont à masquer par des moyens d'occultation opaques et bien ajustés.

Les ouvertures laissant passer la lumière sont à masquer dans :

Tous les locaux de travail et d'habitation ;
Les locaux ayant une fréquentation intense ;

Les locaux de réunions ;

Les locaux recevant de la clientèle, théâtres, etc., ;

Les devantures n'étant pas séparées de la salle de vente par une fermeture opaque.

Les portes donnant directement accès d'intérieurs vivement éclairés en plein air sont à munir d'écluses de lumière.

La peinture des vitres des fenêtres, lucarnes, verrières, etc., n'est autorisée que comme moyen d'occultation supplémentaire lorsque l'occultation de ces fenêtres est, au point de vue technique, particulièrement difficile.

Les locaux recevant de la clientèle (magasins, théâtres) peuvent, pour faire connaître leur exploitation, apposer des enseignes lumineuses à lumière bleue, dans les dimensions et formes autorisées. Tout autre éclairage extérieur leur est interdit.

Les cinémas et théâtres peuvent en plus

de ces enseignes, indiquer le titre du film principal ou de la pièce principale, en lettres bleues lumineuses.

Les enseignes lumineuses sont à éteindre :
Dans les magasins, après la fermeture ;
Dans les locaux servant de la clientèle, à l'heure fixée par la police ;

Dans les théâtres et cinémas, un quart d'heure après le début de la dernière représentation.

Autres sources de lumière en plein air :

Toutes les autres sources de lumière en plein air, telles que : horloges centrales, publicité lumineuse, éclairage de vitrines, etc., sont à éteindre.

B. — ATTITUDE EN CAS D'ALERTE

En cas d'alerte :

Dans les locaux de réunions publiques, établissements servant de la clientèle, théâtres, cinémas, cafés, les occupants doivent gagner rapidement les locaux désignés comme abris. Les chemins y conduisant sont signalés.

Il est interdit d'évacuer les occupants sur la voie publique.

C. — INFRACTIONS

Les infractions aux instructions concernant l'obscurcissement sont punies d'une amende de 5 à 15 fr. De plus, des avertissements taxés peuvent être donnés sur place.

En cas de récidive dans les six mois, le contrevenant sera traduit devant le tribunal de police correctionnelle et puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 200 francs ou de l'une de ces deux peines.

Sont punis des mêmes peines que les récidivistes, ceux qui se seront refusés à obéir aux injonctions des agents de police qui sont chargés de l'occultation et de la surveillance de l'obscurcissement.

En ce qui concerne les infractions commises par les propriétaires de locaux publics, etc., la fermeture de l'établissement, etc., peut être prononcée.

D. — DEBLAIEMENT DES COMBLES

Le déblaiement des combles et la protection contre l'incendie dans les immeubles publics, théâtres, cinémas, hôtels et maisons d'habitation, doivent avoir lieu immédiatement.

Réouverture du Ciné-Opéra

Mercredi dernier 26 février, le Ciné-Opéra de Paris, situé avenue de l'Opéra, a fait sa réouverture avec le grand film français *Cavalcade d'Amour*.

Cette salle, fermée depuis juin dernier, est désormais exploitée, ainsi que le *Bonaparte*, qui rouvrira également prochainement, par la Société Nord-Est Cinéma dont les bureaux sont à Paris, 112, rue Réaumur.

TRIBUNE LIBRE

Le point de vue des Opérateurs projectionnistes sur la compétence des Sections prud'homales

L'article de M^r Lévêque, paru dans le premier numéro du *Film* et ayant trait à la Compétence des Sections Prud'homales appelées à juger des différends entre les opérateurs et leurs employeurs, vient de ranimer une controverse à laquelle nous n'avions jusqu'ici participé qu'à notre corps défendant, faute de pouvoir faire connaître notre point de vue dans un organe corporatif indépendant et susceptible comme tel d'enregistrer toutes les thèses en présence.

Il nous serait facile si nous voulions engager une polémique stérile, de commenter les faits qui ont précédé le jugement de la VII^e Chambre du Tribunal Civil, dont fait état notre honorable adversaire.

Nous nous contenterons de les énumérer succinctement dans leur ordre chronologique, laissant à chacun le soin d'en tirer des conclusions.

C'est seulement depuis la signature de la Convention Collective, qu'à la suite de nombreuses instances engagées devant les Conseils des Prud'hommes fut soulevée l'incompétence *ratione materiae* de la Section des Métaux.

C'est un moyen bien connu que celui qui consiste à soulever l'incompétence lorsqu'un plaideur n'a pas confiance dans l'issue d'un procès, car cela permet le renvoi de l'affaire et par suite de gagner du temps.

Quoiqu'il en soit, la VII^e Chambre, qui n'avait pu juger sans demander l'avis de la Commission Paritaire, rendit, cependant, un jugement, malgré que l'avis demandé fût négatif, au lieu de s'entourer de toutes les garanties en désignant, par exemple, un expert, ce qui aurait été pour le moins équitable.

Sans vouloir tenir compte de notre assimilation par analogie, à une section industrielle, où sont ressortissants notamment les électriciens-projectionnistes de théâtres, les machinistes, les opérateurs de prises de vues et de studios, les garçons d'ascenseurs, les allumeurs de lanternes, les charcutiers, etc., etc., elle estima que nous n'étions pas justiciables de la Section des Métaux, tout en nous assimilant à des employés d'industrie qui le sont précisément. *Comprenez qui pourra.*

Notre adversaire s'appuie d'autre part pour étayer sa thèse sur la compétence bien connue de MM. Fournier et Chatelain, conseillers de Prud'hommes, à la Section du Commerce, mais il oublie de souligner :

1^o Qu'élus par les Directeurs de Spectacles pour les représenter, ils ne peuvent décemment aller à l'encontre de ce que leurs mandants considèrent comme leurs intérêts ;

2^o Que la Section des Métaux tout entière,

laquelle possède également quelques compétences indiscutables, se déclare non seulement unanimement compétente pour connaître de nos litiges, mais encore non liée par le jugement en question, cependant que l'on reconnaît qu'elle n'a aucun intérêt direct dans cette affaire.

Si l'on considère, en outre, que les délégués patronaux de la Commission Paritaire refusèrent de siéger le jour où elle se réunissait pour donner son avis sur la question, en jetant l'exclusive sur un membre ouvrier; que lorsqu'elle se réunit à nouveau quelques semaines plus tard, un des deux délégués patronaux étant un employé aux écritures de la Société Gaumont, qui fut depuis destitué de ses fonctions à la Commission Paritaire parce que non qualifié pour y siéger; qu'un cabinet de contentieux, dont nous connaissons le nom, s'interposa en transportant l'affaire sur le terrain politique et qu'en fin la VII^e Chambre refusa de désigner un expert, nous avons le droit de penser que si les passions se sont déchaînées à ce sujet, ce n'est pas de notre côté.

C'est pourquoi, forts de notre droit, et malgré les inconvénients que cela peut comporter présentement, nous ne dérogerons pas de notre ligne de conduite.

Techniciens nous sommes et entendons rester et comme tels nous voulons être jugés par des techniciens, seuls compétents pour donner leur avis sur les fautes de service qui nous sont bien souvent imputées par des non professionnels et qui sont cause de conflits du travail qui ne peuvent être réglés que par des personnes qualifiées et non par des commerçants qui, s'ils ont leurs qualités propres, ne possèdent pas celles d'un technicien qui sont il faut bien l'avouer tout à fait différentes.

(Marcel LETUE, Secrétaire du Syndicat des Opérateurs Projectionnistes.)

Un Gala pour le «Secours National» au Severine-Cinéma

Mardi 18 février, à eu lieu, au Severine-Cinéma, 225, boulevard Davout, à Paris, un grand gala de bienfaisance organisé au profit du «Secours National-Entraide d'Hiver» du Maréchal Pétain. M. Montchovet, directeur du Severine, avait mis gracieusement sa salle à la disposition du Secours National tandis l'Alliance Cinématographique Européenne prêtait aux organisateurs le film *Ma Sœur de Lait*.

Cette soirée, qui débuta par une partie artistique comprenant plusieurs numéros excellents, fut un succès complet. Pas une place ne resta inoccupée, et une somme importante fut versée au «Secours National».

A SAINTES

«Les Trois Codonas» au Rex «Pages Immortelles» à l'Olympia

Le cinéma Rex de Saintes, a projeté du 30 janvier au 2 février le film *Les Trois Codonas* qui a eu un très grand succès et a obligé cet établissement à refuser du monde à ses séances du samedi et dimanche.

D'autre part, la direction de l'Olympia-Palace, qui s'est assurée les films de l'A.C.E. a obtenu un gros succès avec *Pages Immortelles*, projeté du 13 au 16 février.

R. T.

A NANCY

REPRISE RÉGULIÈRE DE L'EXPLOITATION

De nombreux films inédits - Réouverture de l'«Olympia»

Nancy. — L'exploitation de l'Est, en particulier les directeurs de salles de petites localités, demandent des films comiques. Leur opinion est fondée sur le succès des deux derniers films de Fernandel, *L'Héritier des Mondésir* à l'EDEN et de *Monsieur Hector* au PATHE de Nancy.

Cependant, nous devons confirmer les excellentes recettes du *Paradis perdu* au MAJESTIC et du *Maître de Poste* à l'EDEN, sans oublier *Pages Immortelles* au PATHE. Ces résultats prouvent que tout bon film, bien présenté et bien lancé, est certain du succès.

..

Parmi les dernières exclusivités qui ont eu lieu à Nancy, citons :

MAJESTIC : *Le Grand Elan*, un film de classe, de jeunesse et de caractère bien français, *Grand-Père*, *Courrier d'Asie*.

Cette salle de la Société des Cinémas de l'Est (Directeur : M. Guy Mayet), vient de reprendre *Les Vignes du Seigneur* qui a donné de bons résultats. Elle a projeté ensuite *Moulin-Rouge* qui a été un très gros succès. Le MAJESTIC annonce maintenant *Le Président Haudecœur*, *Trois Argentins à Montmartre*, *Le Plancher des Vaches* ainsi que deux reprises : *La Ronde des Heures* et *Un Carnet de Bal*. A noter l'effort de cette salle pour ses décorations de façades.

PATHE : Une excellente reprise de *L'Entraîneuse*, puis une première vision de *La Fille au Vautour*. Signalons également le succès, dans cette salle, que dirige M. Jung, le succès de *Marseille mes Amours* dont les recettes sont comparables à celles de *Monsieur Hector*.

EDEN : *La Fuque* de M. Petterson et *La Femme aux Tigres*, qui ont fait tous deux de bonnes recettes, et le grand film avec Emil Jannings et Werner Krauss : *La Lutte héroïque*. Cette salle, que dirige M. Thiébaut, vient de projeter une comédie charmante avec Jenny Jugo : *Nanette*.

L'OLYMPIA de Nancy, qui est exploité par la Société des Cinémas de l'Est, a fait sa réouverture le 31 janvier avec *Allo Mademoiselle*. Cette salle a donné ensuite : *Le Grand Elan*, *Grand-Père*, *Le Mystère de la Villa Rose*. En seconde vision : *Moulin-Rouge*, *Balthazar*, *Un Soir d'Escalier*.

L'OLYMPIA, dont le directeur est M. Salomon, représente la huitième salle fonctionnant actuellement à Nancy. Les recettes sont très satisfaisantes.

Toutes les salles de première vision de Nancy font, actuellement, spectacle permanent à raison de trois séances par jour. A noter également la reprise des soirées qui donnent de bien meilleures recettes.

Un fait important dans l'exploitation nancéienne est la reprise et l'intensification de la publicité cinématographique : clichés dans le journal régional, affichage en villes, prospectus.

Contrairement à ce qui avait été précédemment annoncé, aucune revision du prix des places n'a jamais été envisagée par les Autorités Occupantes.

Plusieurs séances de bienfaisance ont eu lieu dans les salles de cinéma de Nancy : au SHEHERAZADE pour le Secours d'Hiver du Maréchal Pétain, au MAJESTIC pour les prisonniers nancéiens, au NANCEAC pour les enfants des prisonniers et les chômeurs.

Toutes ces manifestations charitables ont remporté un grand succès et il faut en remercier les promoteurs ainsi que les exploitants qui ont mis leurs salles à la disposition des organisateurs.

A LUNÉVILLE

Une seule Salle ouverte : Le «Stanislas»

M. Ruettard, bien connu dans la Corporation pour sa loyauté commerciale et son beau passé d'officier aviateur, a repris son activité à la tête de son établissement : le cinéma Stanislas.

Cette salle, que la charmante Mme Ruettard a tenue pendant l'absence de son mari, passe actuellement des reprises d'anciens films.

Mais la composition de ces programmes — avec des compléments très médiocres — ne contentant pas la clientèle, M. Ruettard a pris «le Taureau par les cornes», et vient de traiter toutes les grandes productions de l'A.C.E. et de Tobis, ainsi que les actualités U.F.A. (A.C.E.).

M. J. K.

A THAON (Vosges)

M. Lacombe, propriétaire des deux salles de cette ville, est prisonnier. Ses deux établissements sont donc fermés.

MATÉRIEL-ACCESSOIRES & FOURNITURES POUR CINÉMAS Mécanique à Réparation

E. STENGEL

11 et 13, Faubourg Saint-Martin, PARIS-X^e
Tél. : BOT. 19-26 Métro : Strasbourg-St-Denis

Charbons «LORRAINE» Oglux. Mirrolux «CIELOR»
Miroirs «ELLIPTIQUES» en matière R.A.C.
200 - 250 - 355 mm Etc..
MIROIRS SPHÉRIQUES en tous Diamètres
Argenture aluminium et réfractaire
recouvert d'alumine
OBJECTIFS «HERMAGIS» - LENTILLES
TAMBOURS DENTÉS POUR APPAREILS
Lampes de projection & d'excitation
Philips - Norma - Mazda - Osram - Tungsten - Etc..
Écrans en caoutchouc «DIAPHONIC» perforé
COLLE à FILMS - ZAPON - PARFUMS - HUILE
Imprimerie Spéciale de Billets - Cartes de Sortie
Bandes Annonces - Rouleaux Papier
Vade Mécum de l'Opérateur
Bobines - Cassettes à Films - Arcs - Lanternes Etc..

A BORDEAUX

Première de «L'Etoile de Rio» Des séances gratuites pour les enfants des prisonniers et des chômeurs

Bordeaux. — Le film de Marcel Carné, *Le Jour se lève*, avec Jean Gabin, a tenu l'affiche pendant deux semaines — du 5 au 18 février — à l'OLYMPIA (Salle Gaumont), où il a attiré un nombreux public. Depuis le mercredi 19 février, cette salle projette en exclusivité un grand film policier doublé : *L'Etoile de Rio* avec l'artiste La Jana.

C'est la seule nouveauté qui ait été présentée à Bordeaux au cours de cette dernière quinzaine. Le FEMINA a donné en reprise *Ils étaient Neuf Célibataires*, puis *Prison de Femmes*; le CINE-PETITE GIRONDE : *François 1^{er}*, puis *La Route heureuse*; le REX : *Voleur de Femmes*, puis *Nord-Atlantique*; le CAPITOLE : *Tourbillon de Paris*, puis *Un Déjeuner de Soleil*.

Signalons également la projection, en seconde vision, à l'ETOILE et au FLORIDA, du nouveau film de Fernandel, présenté par Tobis, *Monsieur Hector*.

Depuis le 16 février, des représentations de cinéma gratuites, destinées aux enfants des prisonniers et des chômeurs, ont lieu le dimanche et le jeudi matin au CINE-PETITE GIRONDE. Les programmes sont offerts

gracieusement par les agences de films bordelaises. La première représentation, dimanche 16 février, était composée de films offerts par l'Alliance Cinématographique Européenne, dont l'agence de Bordeaux est dirigée par M. Lafon.

Il est intéressant de noter l'intelligente publicité faite auprès du public familial par le CINE PETITE GIRONDE pour le film d'Edwige Feuillère *La Route heureuse*. Nous reproduisons ci-dessous le texte paru en placard dans les journaux de Bordeaux.

Les statistiques nous enseignent que 20 % seulement des gens vont au cinéma. Quels sont ceux qui composent les autres? Tous ceux que la légèreté morale blesse, tous ceux auxquels répugne le vide de ces histoires sans goût ni grâce. La Route heureuse est le type même du film capable de toucher les publics. Bien fait, il prétend satisfaire le nombre le plus large possible de spectateurs; il est réussi. N'hésitez pas! Venez voir notre grande vedette

EDWIGE FEUILLÈRE
au
CINE PETITE GIRONDE

Jean des VALLIÈRES Sous-Préfet d'Arles

M. Jean des Vallières vient d'être nommé sous-préfet d'Arles.

Ce fervent régionaliste, fondateur et président de la Société des Amis d'Alphonse Daudet, est bien connu de la corporation du cinéma. Il est l'auteur du film *Les Filles du Rhône*, réalisé par J.-P. Paulin, de *Fort-Dolorès*, réalisé par René Le Hénaff et *Les Hommes sans Nom*, réalisé par Jean Vallée.

EN ESPAGNE

Les séances de cinéma devront être terminées à minuit

Madrid. — Une ordonnance en application depuis le 1^{er} décembre stipule que tous les services de l'Etat et les bureaux municipaux fermeront le soir à 20 heures au lieu de 22 heures.

Les entreprises privées devront s'adapter à cette nouvelle réglementation, notamment les établissements de spectacle et les cafés et restaurants. Désormais, les théâtres et cinémas devront terminer leurs séances à minuit, et les cafés ne pourront plus servir les consommateurs après 1 heure du matin.

Pour qui connaissait la vie espagnole, où l'activité se prolongeait fort tard dans la nuit, et où les spectacles commençaient rarement avec dix heures du soir, c'est un changement complet dans les mœurs que cette nouvelle réglementation impose.

A TOUL

Deux Salles fonctionnent, Le «Cinéor» et le «Pathé»

A Toul, qui a été fortement touché par les bombardements, deux salles fonctionnent actuellement.

Le Cinéor est exclusivement réservé au public.

Le Palace est toujours fermé et ses travaux de réparations sont même suspendus.

Quant à la deuxième salle ouverte, le Pathé, elle donne deux à trois séances par semaine pour les civils et trois autres séances en soirée à l'intention des soldats allemands.

Les programmes ordinaires, qui comprennent dans cette salle une première partie de courts sujets et un grand film en deuxième vision, sont encore très difficiles à se procurer, aussi son directeur, M. Lucien Biebel, forme-t-il des vœux pour que dans le plus bref délai, une agence reprenne son activité à Nancy.

Toutes les petites localités de la région ont été particulièrement touchées par les événements de juin et il faut, à tous prix, aider les indépendants du cinéma, non seulement à reprendre courage, mais à revoir dans leur tiroir-casse des recettes leur permettant de vivre et de récompenser leurs efforts pour la bonne marche de l'exploitation cinématographique dans les campagnes.

A DOMBASLE

Au Tivoli, même direction qu'au Pathé de Toul et mêmes programmes. Les recettes ne sont pas très fortes, mais elles permettent d'entretenir une petite clientèle.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, M. Biebel père a fait la réouverture du Cinéma Saint-Georges.

A PONT-A-MOUSSON

Le cinéma Excelsior vient de reprendre son exploitation.

M. J. K.

A L'ATTENTION DE MM. LES DIRECTEURS ET EMPLOYÉS DES SERVICES DE PUBLICITÉ

L'Association des Directeurs de Publicité de Cinéma (A.D.P.C.) a été chargée par le Comité d'Organisation de la Publicité, de recueillir et lui transmettre l'ensemble des renseignements professionnels concernant les Directeurs et tous les employés des Services de Publicité de l'industrie cinématographique.

A cet effet, l'A.D.P.C. rappelle à tous les intéressés (Directeurs, Assistants, Secrétaires) qu'ils doivent dans leur intérêt se faire inscrire de toute urgence, au service de Recensement de la Fédération Française de la Publicité, 21 bis, avenue de Villiers, Paris 17^e.

COMPTOIR GENERAL DU MATERIEL CINEMATOGRAPHIQUE

60, 62 Rue d'Hauteville, PARIS (10^e) — Tél. : TAI. 50-85

INSTALLATIONS COMPLÈTES
TRANSFORMATIONS «SEG 29» et «Ernemann II»
EN OBTURATEUR ARRIÈRE
RÉPARATIONS - MECANIQUE - SON
DEPANNAGE - ENTRETIEN

CGMC

Fournitures Générales, Lampes, Colle à film, Charbons, Cellules Photos électriques

— REDRESSEURS —
LANTERNES AUTOMATIQUES
AMPLIS TOUTES PUISSANCES
LECTEURS ROTATIFS
— TRANSFORMATEURS —

TABLEAU SCHÉMATIQUE POUR LES DÉCLARATIONS EN 1941

PROVISION POUR RENOUVELLEMENT DES STOCKS

TEXTE : Décrets du 30 janvier 1941 (J. O. du 31 janvier 1941).

PRINCIPE	Droit pour tout commerçant de déduire de ses bénéfices... ...une « Provision pour renouvellement du stock de départ »... ...égale à l'accroissement de valeur de ce « stock de départ ».		
EVALUATION DES STOCKS	Le « stock de départ » Les stocks ultérieurs	doivent être évalués	au prix de revient ou au cours du jour s'il est inférieur.
	c'est celui du dernier inventaire avant le 1 ^{er} septembre 1939 (ou le premier inventaire pour les entreprises nouvelles).		
DETERMINATION D'UN « STOCK DE DÉPART »	cas de plus-value résultant de cette réévaluation	a) Elle ne donne pas lieu au « prélèvement sur excédents de bénéfices ».	Elle est répartie, par 1/5 ^e , sur les exercices 1941 à 1945 (sauf imputation des pertes des exercices 1940 et suivants).
		b) B. I. C.	Elle est taxée immédiatement
			en cas de distribution, cession ou cessation d'entreprise, décès de l'exploitant.
DETERMINATION DE LA PROVISION DEDUCTIBLE	Obtenue en :	a) Multipliant la valeur du « stock de départ »... ...par des coefficients fixés annuellement par le ministre... ...et correspondant aux variations des prix de gros.	
		b) Retranchant de cette somme, les provisions antérieurement constituées.	

PROVISION POUR RENOUVELLEMENT DE L'OUTILLAGE ET DU MATÉRIEL

TEXTE : Décrets du 30 janvier 1941 (J. O. du 31 janvier 1941) faisant suite au décret du 13 février 1939.

RÉGIME ANTERIEUR	La valeur de renouvellement devait être fonction des indices de prix de gros publiés par la <i>Statistique Générale de la France</i> .		
RÉGIME NOUVEAU	valeur de renouvellement sera déterminée en fonction :	1 ^o Pour 1939 : de l'indice des prix de gros d'août 1939.	
		2 ^o Pour les années suivantes :	en multipliant la valeur de renouvellement en août 1939... ... par des indices fixés par le Ministre... ...correspondant aux variations des prix de gros.

PRÉLÈVEMENT TEMPORAIRE SUR LES EXCÉDENTS DE BÉNÉFICES

NOUVEAU TEXTE	Loi du 30 janvier 1941 (J. O. du 31 janvier 1941).		
TEXTES ABROGES	environ neuf décrets antérieurs ayant organisé...	une limitation des bénéfices... ...en fonction du chiffre d'affaires.	
ENTREPRISES TAXABLES	celles assujetties aux B. I. C. (sauf celles bénéficiant du forfait et les artisans).		
PÉRIODE DE TAXATION	a) Du 1 ^{er} septembre 1939 à la fin de l'exercice clos en 1940. (au prorata). b) chacun des exercices annuels ultérieurs, jusqu'à la fin des hostilités.		
EXCÉDENT TAXABLE	C'est la différence entre : A) Le bénéfice net taxable aux B. I. C. et : a) soit : la moyenne des bénéfices de 1937 et 1938. b) soit : l'intérêt à 6 % des capitaux engagés { apports, réserves diminuées des pertes augmenté de la rémunération du patron (d'après convention collective) à condition de le notifier lors de la déclaration annuelle, avec indication du montant des capitaux engagés. B) Au choix du redevable A déduire des bénéfices { a) les revenus fonciers et mobiliers ; b) les provisions pour renouvellement stock, matériel, outillage.		
TAUX DU PRÉLÈVEMENT	a) Sur fraction de l'excédent inférieure à 10.000 francs : aucun prélèvement ; b) Sur le surplus : taux progressif (20 % à 80 % de cet excédent).		
AUTRES IMPÔTS	Prélèvement exercé avant application des impôts ordinaires (sauf pour l'exercice clos en 1940).		
RECouvreMENT	Comme en matière de B.I.C.		
ENTREPRISES AYANT TRAVAILLÉ POUR LA DÉFENSE NATIONALE	Régime spécial pour la période antérieure au 1 ^{er} septembre 1939.		

(Textes de M^e Jean RODRIGUEZ, Conseil Juridique.)L'A.C.E. ET LA S.O.G.E.C. ONT OFFERT LE CINÉMA GRATUIT
AUX ENFANTS
DES PRISONNIERS
AU « NORMANDIE »A CETTE OCCASION,
L'A.C.E. A FAIT DON
DE 10.000 FRANCS
AU SECOURS NATIONAL
D'HIVER

APRÈS l'inoubliable spectacle au Gaumont-Palace où l'A.C.E. et la Société Nouvelle des Etablissements Gaumont avaient offert le Cinéma gratuit à près de 6.000 enfants de prisonniers, l'A.C.E. et la S.O.G.E.C. ont renouvelé cette initiative en accueillant, dimanche 16 février, 1.800 enfants dont 900 enfants de prisonniers au *Normandie*.

Les photos montrent ce que fut cette manifestation de la joie et de l'enthousiasme.

Après la projection du grand film, les petits lecteurs de *Gavroche*, dont chacun avait invité un ou une camarade, enfant de prisonnier, apprirent la chanson des

L'enthousiasme du jeune public à la sortie du *Normandie*. (Photo A.C.E.)

Gavroches composée et dirigée par M. Casadesus.

Et, en fin de séance, les enfants offrirent, au nom de l'A.C.E., un chèque de 10.000 francs à M. Richard, chef du service de la Collecte de l'Entraide d'Hiver.

Une belle manifestation!

Au nom de l'A.C.E., les enfants remettent au représentant du Secours National d'Entraide d'Hiver un chèque de 10.000 francs. (Photo A.C.E.)



Sur la scène de *Normandie*, les enfants chantent la chanson des Gavroches composée par M. Casadesus. (Photo A.C.E.)



La magnifique salle du *Normandie* pendant la représentation. (Photo A.C.E.)

(G) : Films visibles par tous.
(A) : Pour adultes seulement.

LES NOUVEAUX FILMS

Toute une Vie
(Ein Leben lang)
Drame sentimental (A)
(doublé)
avec **Paula Wessely**
TOBIS 93 min.

Production : Wien-Film.
Origine : Allemande.
Réalisation : Georg Ueicky.
Scénario : Gerhard Menzel.
Interprètes : Paula Wessely (Agnès), Joachim Gottschalk (Hans von Gallas), Lina Wold (Mme Seethaler), Maria Andergast (Elisabeth), Gustav Waldau (Franz).
Studios : Vienne.
Doublage : Brunot.
Sortie en exclusivité : Paris le 12 fév. 1941 en version originale au Biarritz et en version doublée à Marivaux.

Ce très beau et très émouvant film viennois possède tous les éléments qui doivent en faire un grand succès d'exploitation. Le sujet, c'est l'existence d'une femme qui aime un homme en marge de la vie, mais ce grand amour, plus fort que toutes les contingences sociales, suffira à la rendre heureuse.

Avec ce sujet mélodramatique, l'équipe à qui nous devons ces deux autres grands films viennois, **Le Maître de Poste** et **Une Mère**, le scénariste Gerhard Menzel et le metteur en scène Georg Ueicky, ont réalisé avec une parfaite maîtrise du style cinématographique, une œuvre prenante, toute de nuance, de sensibilité et de finesse, où chaque détail vient à sa place et trouve son importance. La reconstitution de la vie viennoise d'autrefois est absolument exquise; on admirera les beaux extérieurs du Tyrol, et on sera charmé par les scènes du à Buda-Pest.

Mais le « clou » du film est sans aucun doute l'interprétation de cette grande artiste qu'est Paula Wessely et qui nous fut révélée voici quelques années par **Mascarade**.

1910. Hans von Gallas, jeune diplomate autrichien, a dû quitter Vienne pour une histoire de femme et s'est réfugié dans un petit hôtel de montagne. Agnès, la fille de l'aubergiste, s'prend de lui. Hans ne résiste pas à cet amour si sincère. Mais il doit rentrer à Vienne, laissant Agnès sans nouvelles.

Le jour même où celle-ci se rend dans la capitale pour annoncer à Hans qu'elle va être mère, le jeune diplomate part pour Pékin où il a été nommé. Agnès assiste, sans se montrer, à son départ.

Agnès n'a qu'un seul but : travailler pour élever son fils. Trois ans se passent. En 1913, Hans,

Jeunes Filles d'aujourd'hui
Comédie (G)
(doublée)
avec **Magda Schneider**
A.C.E. 85 min.

Origine : Allemande.
Production : Ufa.
Réalisation : G. Lamprecht.
Scénario : W. von Hollander.
Interprètes : Magda Schneider (La Secrétaire), Heinz Engelmann (Paul), Hans Leibelt (Hartmann), Richard Haüssler (Grener), Carsta Löck (Milli).
Doublage : Studios de Neuilly.
Sortie en exclusivité : Paris, 19 février 1941 au Français.

Intéressante comédie sur un sujet moderne : comment les jeunes filles d'aujourd'hui, émancipées par la nécessité de gagner leur vie, font face aux problèmes nouveaux qui leur sont posés. Le jeu de Magda Schneider, entourée d'un groupe de jeunes filles, est frappant de naturel et de tact.

Hartmann, propriétaire d'une firme d'édition, a une secrétaire modèle. Il engage un jeune directeur, Grener, pour lequel la jeune fille, naguère, a éprouvé un vif sentiment, que celui-ci a déçu. Mais apprenant que Grener a un oncle qui peut renflouer l'affaire, la secrétaire, non seulement renonce à quitter son patron, mais accomplit, de son propre mouvement, un démarche qui assurera le renflouement de la maison. Grener croit que ce geste signifie qu'il est encore aimé. Après de cruels malentendus, la jeune fille épousera Paul, un jeune ingénieur dont elle avait fait récemment connaissance.

qui revient de Pékin, rencontre Agnès à Vienne. Il a épousé une Américaine qu'il n'aime pas, mais a un fils qu'il adore. Il vient d'être nommé à Washington où sa femme et son fils se sont rendus directement.

Devant cette situation, Agnès cache son désespoir et l'existence de son enfant. Pendant huit jours, elle vivra avec Hans une vie heureuse à Buda-Pest.

1914. La grande guerre. Après être restée huit ans sans nouvelles de Hans, Agnès le retrouve à Vienne paralysé et ruiné. Son fils est mort aux Bermudes, où les Anglais les avaient retenus prisonniers.

Agnès, qui possède maintenant un important restaurant, emmène Hans chez elle et lui avoue qu'ils ont un fils de onze ans. Fou de joie, Hans veut voir immédiatement ce fils et, devant la rencontre du Père et du Fils, Agnès connaît enfin le bonheur durable.

Première
Drame policier (G)
(doublé)
avec **Zarah Leander**
DISCINA 80 min.

Origine : Allemande.
Product. : Gloria Film (Vienne).
Réalisation : Geza von Bolvary.
Interprètes : Zarah Leander (Carmen Daviot), Attila Horbiger (Commissaire Helder), Karl Martell (Nissen), Théo Lingner (Le Régisseur), Maria Bard (Lydia Loo), Walter Steinbeck (Le Régisseur du théâtre).
Studios : Vienne.
Sortie en exclusivité : (Version doublée), Paris, 5 février 1941, au Paris.

Film policier dont l'intrigue, fort bien embrouillée, a pour cadre la salle, la scène et les coulisses d'un music-hall, un soir de première d'une nouvelle revue à grand spectacle. Dans le cours de l'enquête, s'intercalent, à tous moments, des scènes de la revue, très luxueuse et variée, comprenant, notamment, plusieurs couplets chantés par Zarah Leander et de sensationnels numéros de girls.

Peu d'instants après qu'un numéro de tir s'est déroulé sur la scène, le directeur d'un théâtre de Variétés, s'aperçoit que son commanditaire a été tué d'une balle. Le commissaire Helder, au cours d'une sévère et rigoureuse enquête, met successivement hors de cause le Directeur, puis les deux vedettes : Carmen Daviot et Nissen, et Lydia Loo, étoile congédiée et amoureuse jalouse.

L'examen des empreintes laissées sur l'arme du crime, révèle que le tireur était gaucher; nul, au théâtre, n'est gaucher. Un hasard met l'inspecteur Helder sur la trace du meurtrier. Celui-ci avait un œil de verre, l'œil droit; et, pour tirer, il visait à gauche.

RIEMANSCHNEIDER
Deux documentaires d'Art
TOBIS chacun 10 min.

Origine : Allemande.
Production : Tobis-Métrofilm.
Réalisation : P. Walter Hugo.

Au XV^e siècle, Wurtzbourg, ville bavaroise, se signale par de belles productions d'art, dues à Riemanschneider, sculpteur sur bois et sur pierre. Ses œuvres, pour la plupart, sont demeurées en place.

Le cinéaste a su donner à la caméra un mouvement continu, qui enveloppe les objets et saisit, sur leurs plans, toutes les nuances de l'ombre et de la lumière avec autant d'habileté que de délicatesse.

Commentaire sobre et intéressant.

Trois Argentins à Montmartre
Comédie comique (G)
avec
Georges Rigaud, Pierre Brasseur, Paloma de Sandoval
CINEMA DE FRANCE 98 min.

Origine : Française.
Production : A. Hugon (1940).
Réalisation : André Hugon.
Scénario : Diez de Las Héras.
Interprètes : Georges Rigaud (Gaston), Paloma de Sandoval (Marie Rosa), Pierre Brasseur (Toninetti), Delmont (Sacrifice), Milly Mathis (Mathilde), Raphaël Medina (Roberto), Oscar Aleman (Moncho).
Chef-opérateur : R. Agnel.
Décors : Jaquelux.

Studios : Pagnol, Marseille.
Sortie en exclusivité : Paris, 14 février 1941 au Max-Linder.

Film comique populaire dont l'action se passe dans une pension pour artistes de music-hall. Sur un scénario abondamment semé de trouvailles, et présentant une variété étonnante de personnages burlesques et originaux empruntés au monde du théâtre et du cirque, M. Hugon a réalisé un film gai et animé comprenant, notamment, de bons numéros de musique, chant et danses espagnoles.

Trois Argentins, Moncho, guitariste, Robert, chanteur, et leur ami Gaston, qui s'improvise leur impresario, viennent de Buenos-Ayres à Paris pour tenter la fortune.

Ils débarquent à la Pension Mathilde, sur la Butte Montmartre où ils font connaissance d'un étonnant choix d'artistes de cirque et de music-hall : la voyante qui ne sait pas deviner le menu du jour, l'avaleur de sabres qui s'étouffe avec un arête de poisson, le jongleur d'assiettes, remarquablement maladroit, etc...

Ils rencontrent également la jolie danseuse espagnole, Marie Rose, et montent avec elle un numéro espagnol de chant, de danse et de guitare que Gaston réussira à faire engager dans un music-hall parisien où il connaît un succès splendide. C'est le départ pour la fortune : les trois compagnons, devenus quatre, pourront rentrer au pays natal et Gaston épousera Marie.

VILLES D'OR
Documentaire touristique (G)
C.F.F.D. 23 min.

Origine : Française.
Réalisateur : Tchark.

Visite aux villes romaines ruinées de la Tunisie, en particulier Carthage et son grand port. El Djem et ses ruines immenses... Illustré de belles prises de vues, ce film est un voyage intéressant et poétique.

LES NOUVEAUX FILMS

(G) : Films visibles par tous.
(A) : Pour adultes seulement.

Le Juif Süß
Drame historique
parlé en allemand (A)
(sortira doublé)
avec
Ferdinand Marian, Kristina Söderbaum, Heinrich George, Werner Krauss
A. C. E. 90 min.

Origine : Allemande.
Production : Terra.
Réalisation : Veit Harlan.
Scénario : Veit Harlan, E. W. Möller et Ludwig Metzger.

Interprètes : Ferdinand Marian (Josef Süß), Heinrich George (Charles - Alexandre, Duc de Wurtemberg), Werner Krauss (Lévy et le Rabbi Loew), Kristina Söderbaum (Dorothea Sturm), Maller Jäger (Faber), Eugène Klöpfer (Conseiller Sturm), Hilde von Stolz (La Duchesse).
Sortie en exclusivité : Paris, 14 février 1941, au Colisée.

Puissant drame historique à grande mise en scène dont le sujet, profondément symbolique, retrace les événements tragiques qui se dérouleront à Stuttgart de 1733 à 1738. Le film nous montre comment le Juif Joseph Süß Oppenheimer devint conseiller du Duc de Wurtemberg, pressura et malmena la population et, finalement, fut pendu à la suite d'une révolte suscitée par son oppression.

La réalisation de Veit Harlan est de premier ordre ainsi que l'interprétation, notamment celle de Ferdinand Marian et de Werner Krauss dans les deux rôles caractéristiques de ce film évocateur qui laisse le spectateur sous une impression qui se prolonge.

Elu Duc de Wurtemberg en 1733, Charles-Alexandre avait fait le serment de respecter la constitution de cet Etat et de gouverner avec le concours de la Diète.

Mais à court d'argent, le Duc accepte le concours financier d'un Juif du ghetto de Francfort, Joseph Oppenheimer, surnommé « Süß » (Le Doux), qui, en échange, demande un passeport pour Stuttgart, capitale du Wurtemberg, jusqu'alors interdite aux Juifs.

A Stuttgart, Süß sait rapidement s'imposer, et devient conseiller fiscal du Duc. Il presse les paysans et ouvre le pays aux Juifs, mais le Duc défend contre la Diète ce ministre qui lui procure argent, femmes et plaisirs.

Süß pousse le Duc à se défaire de la Diète. Il en fait arrêter le Président dont il con-

5 Millions en Quête d'Héritier
Comédie gaie (A)
(doublée)
avec **Heinz Rühmann et Leny Marenbach**
TOBIS 91 min.

Origine : Allemande.
Production : Majestic-Film.
Réalisation : Carl Boese.
Auteur : Roman de Harald Baumgarten.
Interprètes : Heinz Rühmann (Peter Pitt et Patrick Pitt), Leny Marenbach (Mabel), Vera von Langen (Hix Pitt), Oscar Sima (Blubberboom), Claire Reigbert (Miss Hopkins), Albert Florath (M. Bucklesing).

Sortie en exclusivité : Paris, 12 février 1941, à l'Olympia.

Amusante comédie, jouée avec beaucoup de fantaisie par l'excellent acteur comique Heinz Rühmann. Tous les quiproquos possibles naissent de la ressemblance frappante de deux cousins, en compétition pour l'héritage d'un oncle d'Amérique, et pour le cœur de deux belles partenaires. Quelques numéros de music-hall, de belle allure, enrichissent l'action.

Le testament de l'oncle Gérard donne sa fortune à son neveu Peter Pitt, à condition que son mariage avec Hix Pitt, contracté contre sa volonté, soit une union heureuse. Les notaires new yorkais chargent l'agent d'affaires Blubberboom d'aller enquêter à Berlin sur ce point. Mais Blubberboom ne songe qu'à s'emparer du magot; sa complice, la jolie Mabel, doit troubler l'heureux ménage de Peter et de Hix. Malgré leurs intrigues, Peter reste fidèle à sa femme.

Un autre neveu, Patrick, arrive d'Ecosse, également attiré par l'héritage. La ressemblance des deux cousins est complète, et trompe tout le monde, excepté, cependant la fidèle Hix. Le dénouement aura lieu à New-York : Blubberboom est confondu; les deux cousins partagent l'héritage, et Patrick épouse Mabel.

voite la fille. Livrant à la torture le fiancé de celle-ci, il parvient à ses fins grâce à un odieux chantage. La jeune femme se tue et la population se révolte à la suite de ce dernier excès. Sous le coup de l'émotion, le Duc tombe frappé d'une embolie. La Diète fait arrêter et juger Süß qui sera pendu sur la grande place de Stuttgart, tandis que les Juifs seront expulsés du Wurtemberg.

Éveil
Comédie sentimentale (A)
(parlée en allemand)
avec **Ilse Werner**
A. C. E. 85 min.

Origine : Allemande.
Production : U.F.A.
Réalisation : Josef von Baky.
Auteur : D'après le roman Jeune Fille de Bonne Famille, de Suzanne Kerckhoff.
Interprètes : Ilse Werner (Marianne), Johannes Riemann (Professeur Brenner), Volker von Collande (Jochen), Eltsabeth Lennartz (Mme Brenner), Charlotte Daubert (Josephine), Marjan Lex (Else), Walter Ladengast (Gohlke), Tonio Riedl (Paul), Georg Thomalla (Otto).
Sortie en exclusivité : Paris, 21 février 1941 au Lord-Byron.

Très jolie comédie sentimentale, située dans les milieux de jeunes artistes un peu bohèmes et insouciantes, élèves d'un grand peintre. Le sujet est le cas psychologique du premier amour d'une toute jeune fille pour son professeur.

Réalisation soignée et vivante avec de très beaux extérieurs. De nombreux épisodes comiques égayent le film. La jeune élève, Mlle Ilse Werner, est délicieusement jolie. Marianne, jeune fille de famille aisée, est promise au jeune Jochen, son camarade d'enfance. Attirée par l'art, elle va suivre à Berlin les cours du peintre Brenner dont elle tombe amoureuse.

Celui-ci, arrivé à 45 ans, au sommet de sa carrière, éprouve un moment la tentation de céder à l'attrait de tant de jeunesse et de fraîcheur. Il songe à abandonner sa femme. En plein désarroi, il recherche la solitude dans une île de la Mer du Nord.

Mais quand Marianne vient le rejoindre, il s'est ressaisi; Jochen, qui vient la rechercher, n'aura guère de peine à la rappeler à la réalité et à la ramener chez ses parents, en attendant leur mariage.

LA BRETAGNE
Documentaire pittoresque
C.F.F.D. 22 min.

Origine : Française.
Réalisateur : Maurice Cloche.
Musique : Germaine Tailleferre.
Ce nouveau film de Maurice Cloche constitue une synthèse d'aspects artistiques, pittoresques et historiques de la noble et Antique terre de Bretagne.

Le film ne suit pas un plan méthodique, et ne constitue pas une description complète. On y voit se former une image véridique de l'âme de cette terre si hautement pittoresque. Le spectateur visite les merveilles artistiques principales, notamment à Tréguier.

Pèlerins de la Mecque
Grand reportage de voyage (G)
C.F.F.D. 40 min.
Origine : Française.
Production : Mission de Ségoane.
Réalisation : Marcel Ichac et Raymond Ruffin.
Musique : Robert de Nesle.

Reportage cinématographique de grand style, rapporté par la Mission de Ségoane, et réalisé par Marcel Ichac et le regretté Raymond Ruffin, qui accompagnèrent le pèlerinage annuel des Musulmans de l'Afrique française à La Mecque (1940). La photographie est magnifique, le choix des scènes parfait; l'impression de vérité absolue. Montage nerveux, intelligent et artistique, voilà un film de classe.

Chaque année, un nombre considérable de Musulmans de toutes les régions de l'Asie et de l'Afrique, se rend aux lieux saints de l'Islam, à la Mecque. Malgré l'état de guerre, le paquebot, *De Geydon*, parti d'Alger, embarqua des centaines de pèlerins venus d'Algérie, du Maroc, du Désert et des régions lointaines d'A.O.F.

Le film montre les caravanes se mettant en route vers le lieu de départ, puis les étapes de la traversée : Bizerte, Port-Saïd et le Canal de Suez; le port de débarquement de Djeddah, sur la côte de la Mer Rouge. Les opérateurs ont filmé la grande mosquée de La Mecque, avec sa cour, ses sept minarets, le Kasbah, le Puits, la Pierre Noire... Les pèlerins se rendent également en divers lieux sacrés et jusqu'à Médina, où la Mission a été reçue par l'Emir Ibn Séoud.

Rappelons que Raymond Ruffin fut tué au cours de cette guerre. Il avait réalisé avec Ichac un nombre de reportages marquants.

LES COULISSES DE L'AQUARIUM
Documentaire d'animaux (G)
TOBIS 15 min.

Origine : Allemande.
Production : Heinz Niemeir.
Réalisateur : D' Axel Neels.

Intéressante visite des « dessous » d'un grand aquarium, montrant comment les gardiens et le personnel prennent soin des animaux, comment est préparée et fournie l'eau des bacs, comment sont nourris et soignés les animaux. On assiste au repas d'une Anémone de mer dont les tentacules enveloppent immédiatement un poisson donné en pâture; à la promenade de la Raie, de la Sèche, du Dragon marin; l'on visite également les Tortues, les Langoustes... Le spectateur, enfin, visite les Crocodiles et Alligators, assiste à leur repas et écoute comment ils chantent...

NAISSANCE

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Lise, fille de notre ami Robert Marchal, directeur de la Location d'Eclair-Journal, et de Mme Eve Marchal, la sympathique directrice du cinéma Saint-Ambroise. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux.

M. LEMOINE AUX FILMS DE KOSTER

Nous avons appris avec grand plaisir la nomination de M. Gabriel Lemoine au poste de Directeur Commercial des Films de Koster.

M. Lemoine, qui est sympathiquement connu de toute notre corporation dont il fait partie depuis 28 ans, était précédemment Directeur de l'Agence de Paris et Inspecteur d'Agences de la Metro-Goldwyn-Mayer, compagnie à laquelle il appartenait depuis 1925, et dont il a démissionné en décembre dernier.

M. Lemoine était entré chez Gaumont comme représentant en 1913 et y devint Directeur de l'Agence de Paris.

VIENT DE PARAÎTRE

M. Claude Parent, docteur en Droit, avocat à la Cour, vient de publier une étude juridique très complète sur *La Location des Films cinématographiques*.

Les professionnels auront intérêt à posséder ce livre qui contient, en outre des clauses de contrat usuelles et de leurs variantes, toute la doctrine et la jurisprudence relatives aux transactions commerciales entre exploitants, distributeurs et producteurs.

(*La Location des Films cinématographiques*, par Claude Parent, docteur en Droit, avocat à la Cour. 1 vol., 204 pages, in-8° Jésus, 1941. Librairie du Recueil Sirey, 22, rue Soufflot, Paris-5°.)

La Compagnie Parisienne de Location de Films, 49, avenue de Villiers, Paris, est heureuse d'annoncer à sa clientèle qu'à dater du 1^{er} mars 1941, elle sera en mesure de lui fournir les programmes qui lui seront nécessaires.



72, Avenue Kléber, PARIS (16°)
KLÉBER 96-10

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi : 3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 9 fr. la ligne.
Dans les catégories ci-dessus, 12 lignes gratuites par an pour nos abonnés.

Annonces commerciales pour la vente de films : 50 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

DEMANDES D'EMPLOI

Ingénieur électricien, spécialiste dépannage et réparation d'amplificateurs cherche travail même temporaire.

Ecrire case n° 160, à la Revue.

ACHAT CINÉMA

Suis acheteur cinéma moyen-ne exploitation région ou grande région parisienne.

Ecrire case n° 161, à la Revue.

ACHAT MATÉRIEL

Suis acheteur SEG 29 ou 31 ou NITZSCHE.

Ecrire case n° 162, à la Revue.

VENTE MATÉRIEL

A vendre installation complète sur CM GAUMONT en état de marche. Prix très intéressant.

Ecrire case n° 163, à la Revue.

DIVERS

A vendre : Boulogne-sur-Seine, bel immeuble à usage studio, 1.500 m², 800 m² couverts; grand et beau plateau, lo-

ges, bureaux, ateliers, dépendances. Etat neuf.

S'adresser Chauveau et Quantin. Maillot 03-90.

Demande cinéma fermé dont le directeur est absent en location ou au pourcentage. Pren-drais l'affaire en main pendant l'absence du directeur.

Ecrire Société des Cinémas Bayard, 143, rue de Rosny, Montreuil-sur-Seine.

Transformation rapide et économique de chauffage central à eau chaude ou à vapeur en chauffage électrique. Dispositif breveté fonctionnant sur tous courants alternatifs 110 ou 220 volts. Procédé applicable à tous les radiateurs Idéal-Classic, Néo-Classic, tous types Chappée, à éléments, tuyaux ou ailettes. Procédé économique n'usant que 900 watts-heure pour un radiateur de 10 éléments. Température réglable à volonté. S'adresser à M. Lechères, 17, avenue de la Cigale, Asnières (Tél. : GREillons 04-67).

RECHERCHE

Demande à entrer en relation par lettre ou téléphone avec Mme Plisson, directrice ou gérante cinéma Paris ou banlieue, pour obtenir renseignements sur mon fils, Raymond Lecerf (dernier cantonnement à Dinan (Belgique), 75 R. A.), dont je suis sans nouvelles depuis mai 1940.

Ecrire Mme Lecerf, 7, rue Le Marois, Paris-16°. Auteuil 78-18.

CINEMA ROYAL à Carbone (Hte-Garonne), vendu par M. Balbus-quier à Mme Audoubert (25 janv. 1941).

CINEMA-THEATRE, 4, rue de Chézy, Neuilly-sur-Seine, vendu par Sté du Théâtre à S.O.G.E.C. (30 janv. 1941).

CINE-LONGCHAMP, 14, place de la République, transféré 2, rue Jules-Guesde à Floirac (Gironde), apporté par M. Fleuriat à Sté Le Celtic (3 févr. 1941).

THEATRE-CINEMA, 15, rue du Théâtre à Sèvres (S.-et-O.), vendu par M. Barrelier à Sté Royal-Palace de Villeneuve-le-Roi (31 janv. 1941).

ART ET SPECTACLES, Sté à R.L., 50.000 fr., place Edouard-VII (15 janv. 1941).

LA FERIA-CINEMA, 100, cours de Vincennes, Paris, cédé par M. Weinberg à M. Pugnant (3 févr. 1941).

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Sté DES CINÉMAS D'ALSACE ET DE LORRAINE, A. O. et Extr., 3 mars, 14 h. et 14 h. 30, 112, boul. Haussmann, Paris.

LES LABORATOIRES CINÉMATOGRAPHIQUES MODERNES, A. O. et Extr., 5 mars, 11 h., 8, rue Clément-Marot.

Sté LE HELDER CINEMA, A. G., 6 mars, 17 h., 34, boul. des Italiens.

Sté ENGHEN-CINEMA, A. O., 28 mars, 18 h., 24, rue François-I^{er}.

CINÉ-REPORTAGES S.A.R.L.

Par suite d'une coquille le numéro de téléphone de Ciné-Reportages était erroné. Il faut lire : **BOTZARIS 52-68**
4, Rue du Plateau, Paris (19°)

FILMS NOUVEAUX PRÉSENTÉS À PARIS

Du 15 au 28 février 1941

1 FILM FRANÇAIS
Nuit de Décembre (Discina), le 27 février au Paris.

FILMS DOUBLES
Jeunes Filles d'aujourd'hui (A.C.E.), le 19 févr. au Français.
Une Femme comme toi (Tobis), le 26 février au Normandie.

1 VERSION ORIGINALE
Eveil (A. C. E.), le 21 février au Lord-Byron.

PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS

Sem. du 26 février au 4 mars 1941

Aubert-Palace : *Le Collier de Chan-vre*.

Biarritz : *Toute une Vie* (v. orig.) (3^e semaine).

César : *Cavalcade d'amour* (6^e s.).
Champs-Élysées : *Louise* (5^e sem.).
Ciné-Opéra : *Cavalcade d'Amour*.
Collège : *Le Juif Suss* (vers. orig.) (3^e semaine).

Helder : *Battement de Cœur* (4^e s.).
Gaumont-Palace : *Le Maître de Poste* (doublé).

Impérial : *Les Rapaces* (doublé).

La Royale : *Nanette* (doublé).

Lord-Byron : *Eveil* (vers. orig.) (2^e semaine).

Medeigne : *L'Enfer des Anges* (3^e semaine).

Mariyau : *Toute une Vie* (doublé) (3^e semaine).

Max-Linder : *3 Argentins à Mont-marte* (3^e semaine).

Moulin-Rouge : *Monsieur Hector*.

Normandie : *Une Femme comme toi* (doublé).

Paramount : *Une Mère* (doublé) (3^e semaine).

Olympia : *5 Millions en quête d'Hé-ritier* (doublé) (3^e semaine).

Paris : *Nuit de Décembre*.

Portiques : *Monsieur Hector*.

Triomphe : *Métropolitain*.

Ursulines : *Hôtel du Nord*.

VENTE ACHAT CINÉMAS

AGENCE GÉNÉRALE DU SPECTACLE

112, boul. Rochechouart.
MONTMARTRE 86-66

L.T.C. SAINT-CLOUD

LABORATOIRES
LES PLUS MODERNES

19, AV. DES PRÉS
SAINT-CLOUD

M O L. 55-56

FANA FILM présente **UN GRAND FILM D'AMOUR ET D'HÉROÏSME**

MARIE BELL Sociétaire de la Comédie Française

ET

PIERRE RENOIR ET JEAN GALLAND

DANS UN FILM D'YVAN NOÉ

CEUX DU CIEL

d'après la célèbre pièce L'AS
de B. Alix, Y. Noé et Ch. Poidloue

AVEC

JEAN SERVAIS
PIERRETTE CAILLOL

ET

AIMOS

IMAGES DE

TOPORKOFF

Ce film passe actuellement
au **PARAMOUNT**



La Compagnie Parisienne de Location de Films

distribue pour la Grande Région Parisienne

POUR LE MAILLOT JAUNE

avec ALBERT PRÉJEAN - MEG. LEMONNIER et ROBERT ARNOUX



PRISON SANS BARREAUX

avec CORINE LUCHAIRE et ANNIE DUCAUX



SES GRANDS FILMS

Le Grand Refrain
Quelle Drôle de Gosse
Une Java
Le Bossu
Dernière Heure

Adémaï aviateur
Jean de la Lune
Bibi La Purée
A Minuit le 7
Le Coup de Trois

Lucrèce Borgia
Adémaï au Moyen-Age
Les Bleus de l'Amour
Clodoche (Sous les Ponts de Paris)
Le Voyage imprévu

SES COMÉDIES COMIQUES ET D'AVENTURES

La Carte forcée
Le Mystère de la Maison blanche
Les Conquêtes de César
Le Gangster de l'Expo
Monsieur Prosper

La Main passe
A la Manière de
Ne tuez pas Dolly
Hyacinthe

SES REPORTAGES

Complet des Courses
Isola di Capri
Oasis saharienne
Le Sud
Les Routes du Ciel
Escale à Madère

Ski quand tu nous tiens
Vallée du Verdon
Terre soumise
Herculanum et Pompeï
Science et Police
Le Roman d'un Innocent

Barcelone
Coulisses du Zoo
Joli Voyage
Terres perdues
Travail sans Horizon
Odyssée du Tchéliousskine



49, AVENUE DE VILLIERS, PARIS (17^e) — Tél. : WAGram 13-76 et la suite

